

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

SOMMAIRE

	Pages
Le budget polonais pour l'année 1924 (FRANÇOIS DOLEZAL).....	445
La « douce » France (UN POLONAIS DE FRANCE).....	452
La vie politique (H. G.).....	454
La vie économique (A. MERLOT)	460
La section française de la Foire de LWOW (RAOUL NOELLET).....	471
La vie intellectuelle (PAUL KLECZKOWSKI)	477
Les artistes polonais à Paris (ÉDOUARD WORONIECKI).....	482
Le banquet de l'Association France-Pologne en l'honneur de M ^{me} et M. Wielowieyski	485
Revue de la Presse française (CASIMIR SMOGORZEWSKI).....	488
Informations diverses.....	490

PARIS

ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY

A H
FONDATION
ARCHIVUM HELVETICO-POLOVICUM
Erlbourg

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bulletin d'Études et d'Informations
publié par l'Association France - Pologne

Organe de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 5, rue Godot-de-Mauroy, PARIS (9^e)

Téléphone : Louvre 11-86

Prière d'adresser la correspondance au Directeur

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET POLOGNE : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.
ÉTRANGER : Un an, 25 francs.

(Prière d'adresser mandats, chèques, etc.,
à M. A. MERLOT, directeur de la Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris 9)

Le service du Bulletin est effectué gratuitement
aux Membres de l'Association France-Pologne
et de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

Prix du numéro : 1 fr. 25

La Pologne politique, économique, littéraire et artistique insérera, au tarif de 2 francs la ligne, les offres et demandes d'emploi ou de services industriels, commerciaux et agricoles et de marchandises, sous réserve de son droit de refuser l'insertion demandée

La publicité est reçue aux bureaux de la Pologne politique, économique, littéraire et artistique.

Transports Internationaux.
 Agence Maritime. Affrètements.
 Consignation.
 Transit. Douane.
 Déménagements.
 Groupages.

M. DE BROUSSE

34, Boulevard Malesherbes, Paris (8^e)

 Téléph.
 Louvre 00-67
 Gutenberg 07-43
 Central 40-41

Même Maison à

Belgrade,
 Budapest, Bucarest,
 Bekescsaba, Biharkereztés,
 Constantinople, Forbach,
 Prague, Szegedin, Sofia,
 Temesvar, Varsovie, Vienne, Zagreb

Adresse Télégraphique des Succursales : BROUSSEDE

Agent Général pour l'Europe de la C^{ie} Franco-
 Roumaine de Navigation Aérienne, lettres, bagages,

passagers — Paris { Strasbourg } et
 { Prague } vice
 { Varsovie } versa

Correspondants dans toutes les parties du monde

Banque Franco-Polonaise

CAPITAL 20 MILLIONS DE FRANCS

41, AVENUE DE L'OPÉRA — PARIS

Adresse Télégr. :
 BAFRAPOLAB PARIS

Téléphone :
 CENTRAL 68-99

Constituée avec le concours des banques : Banque de Paris et des Pays-Bas, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial, Union Parisienne et des principales firmes industrielles françaises,

La Banque Franco-Polonaise

fait toutes les opérations de banque en France et à l'étranger.

La *BANQUE* est spécialement organisée pour traiter les affaires de change, de marchandises, d'escompte, de paiement et d'encaissement avec la Pologne.

Ouvertures de comptes en marks polonais, en leis, en marks allemands.

La *BANQUE* possède un Bureau d'Etudes à Varsovie.

SCIENCE &

INDUSTRIE

85, rue Saint-Lazare, 85

Tél. : Louvre 02-34

Tél. : Gutenberg 61-76

SCIENCE & INDUSTRIE

la grande Revue Industrielle Française

vient de publier

un Numéro de 150 pages consacré à

“ L'Effort Industriel Français en Pologne ”

Demandez ce numéro : 10 Fr.

Vous y trouverez toute la documentation relative à l'Industrie Polonaise et la description des établissements et usines des grandes firmes françaises établis en Pologne.

PRODUITS AGRICOLES DE POLOGNE

M. WALLENBORN

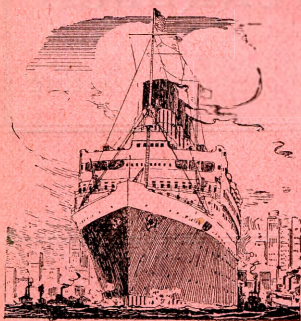
STRASBOURG (Bas-Rhin)

23, rue de Molsheim — TÉLÉPHONE 1942

SPÉCIALITÉ :

Importation de Pommes de terre de semence de Pologne

GARANTIE ABSOLUE



COMPAGNIE
GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Enreg. : Seine 64-483

Service
DUNKERQUE-DANTZIG

*Pour tous renseignements, s'adresser à la Compagnie Générale
Transatlantique*

à Paris, 6, rue Auber

à Varsovie, 27, Krolewska

à Dantzig, MM. WORMS & C, 17, Langermarkt

FABRIQUE DE MEUBLES D'ART — GENRES ANCIENS
SPÉCIALITÉ DE PETITS MEUBLES

MALACHOWSKI

45-47, RUE DE REUILLY, 45-47

MÉTRO : REUILLY

PARIS (XII^e)

mesdames ! chez

FALIŃSKI

18, rue La Bruyère, Paris (9^e)

ROBES

MANTEAUX

FOURRURES

vous trouverez : Prix modéré - Éléance - Qualité

FOURRURES

 en tous genres. - Réparations
TRANSFORMATIONS

Aloïs MAKOWSKI

10, rue Jean-de-Beauvais, PARIS (V^e)

Conservation pendant l'été. Maison de confiance recommandée
à nos lectrices.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

Extrait des Statuts.

ART. 2. — La Chambre de Commerce Franco-Polonaise a pour objet de faciliter le développement des relations industrielles, commerciales, agricoles, financières, professionnelles et techniques entre la France, ses colonies ou pays de protectorat et la Pologne.

Elle établit des relations permanentes avec les Chambres de Commerce, groupements professionnels et organismes intéressés, qui ont leur siège en France, dans les colonies ou pays de protectorat français, ou bien en Pologne.

Elle prend ou présente, pour réaliser son objet, toutes mesures ou toutes propositions utiles : notamment, elle réunit la documentation la plus complète sur l'état des industries et des marchés polonais et français ; et elle assure la diffusion de ces renseignements et de ces études principalement dans un organe périodique dont le service est assuré gratuitement à ses membres.

Elle met à l'étude les avis et les propositions de ses membres sur les améliorations à apporter aux conventions économiques entre la France et la Pologne ; à la législation industrielle et commerciale des deux pays et d'une manière générale à leurs relations économiques (transports, etc...) ; et elle en poursuit, s'il y a lieu, la réalisation auprès des pouvoirs publics.

Elle appuie de son autorité soit en Pologne les industriels et les commerçants intéressés : elle favorise l'utilisation réciproque des compétences professionnelles ou des capacités techniques des nationaux des deux pays ; elle dresse le répertoire des industriels et des commerçants polonais en France et des négociants français en relations avec la Pologne.

Elle favorise l'échange d'échantillons des produits des deux pays et elle aide à la réalisation des projets propres à faire connaître ces produits.

Elle constitue une bibliothèque technique et spécialisée à l'usage des Membres adhérents.

Elle organise des conférences, etc...

Elle encourage la création et le développement de cours professionnels et techniques.

Elle se prête aux conciliations et arbitrages entre nationaux français et polonais.

ART. 3. — La Chambre de Commerce Franco-Polonaise s'interdit toute discussion ou toute action étrangères à son objet.

ART. 4. — La Chambre de Commerce Franco-Polonaise se compose de membres sociétaires, de membres fondateurs et de membres donateurs de nationalité française ou polonaise.

ART. 5. — Peuvent faire partie de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise les industriels, les commerçants et d'une manière générale les personnes ou collectivités s'intéressant aux relations économiques franco-polonaises : les candidats doivent être présentés par deux membres au moins et agréés par le Conseil d'Administration.

Tout candidat, qui n'aura pas été admis, ne pourra être présenté de nouveau qu'après un délai d'un an.

ART. 7. — Sont membres donateurs les personnes qui versent une cotisation de 1.000 francs par an.

Sont membres fondateurs les personnes qui versent une cotisation de 300 francs par an les collectivités telles que Départements, Communes, Chambres de Commerce, Syndicats, Sociétés commerciales, financières, industrielles et autres ne peuvent faire partie de la Chambre de Commerce qu'en qualité de membres donateurs ou fondateurs.

Sont membres sociétaires les personnes qui versent une cotisation de 100 francs par an.

Les cotisations sont payables pour une année et d'avance.

BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE A VARSOVIE

Société Anonyme fondée en 1909

Capital Social et Réserves Mp. 5.000.000.000

Siège Social : 8, rue Traugutta, Varsovie

SUCCURSALE DE PARIS : 36, rue de Châteaudun

Tél. Trudaine 42-48 — 56-49 — 66-78. — Adresse télégr. : **Bankvarab-Paris**

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Edouard Geisler, Président de la Société d'Assurances " La Vistule ". — *Vice-Présidents* : MM. Michel Karski, Président de la Société d'Assurances " Omnium " ; Edmond Porgès, ancien Banquier à Paris. — *Membres du Conseil* : MM. Casimir Ambrozewicz, membre du Conseil d'Administration de l'Union des Industriels Métallurgistes ; Witold Czamański, Directeur Général de la British and North European Bank Ltd, à Londres ; le Baron Stanislas Dangel, Industriel ; T. Filochowski, Président du Tribunal de Lomza ; V. Hauzeur, Négociant, à Verviers ; J. Jeziorański, Président du Conseil d'Administration de la Société Polonaise d'Electricité ; Stanislas Kwinto, Administrateur de la Société de Warrants de Varsovie, le Prof. Stanislas Okolski, Directeur de la Société des Industriels de Pologne ; Stefan Przanowski, ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie ; Comte Roger Raczyński, propriétaire-foncier ; Comte Witold Sagajło, Administrateur Délégué de la " Société Varsoviennne de Charbonnages " ; S. Suzycki, Administrateur de la Société Minière de Starachowice ; François Wolffin, Administrateur-Délégué de la Société des Etablissements chimiques " Grodzisk ", ancien Juge au Tribunal de Commerce.

DIRECTION GÉNÉRALE. — *Président et Directeur Général* : M. Stéphane Benzef. — *Vice-Président* : M. Félix Dziechciński. — *Membres* : MM. Sigismond Święcicki, Wacław Wańkiewicz et Stanislas Kwinto, Délégué du Conseil. — *Directeurs* : MM. Victor Bereszko, W. Stowikowski, W. Michalski, S. Pawłowski.

DIRECTION A PARIS. — MM. Edmond Porgès, *Membre du Conseil* ; S. Bornstein, *Directeur*.

SUCCURSALES : POLOGNE. — Varsovie (7), Augustów, Baranowicze, Będzin, Biała Podlaska, Białystok, Bielsk podlaski, Bielsko (Silésie), Brześć-s/Bug, Bydgoszcz, Chełm, Częstochowa, Drohobycz, Dubno, Garwolin, Grajewo, Grodno, Horodzieja, Kalisz, Kałuszyn, Katowice, Kielce, Kobryń, Końskie, Korzec, Kowel, Kraków (Cracovie), Królewska-Huta (Silésie), Krzemieniec, Kutno, Leszno, Lida, Lubartów, Lublin, Lwów (Leopol), Łódz, Łomza, Łuck, Łuków, Łuhiniee, Międzyrzec, Nałęczow, Ojców, Olkusz, Ostróg, Ostrów-Lomza, Ostrów-Poznań, Ostrowiec, Parczew, Pińsk, Plock, Podwołoczyska, Poznań, Puławy, Pulstusk, Radom, Radomsk, Radzyń, Równe, Sarny, Siedlee, Siemiatycze, Skarżysko, Słonim, Sokółka, Sokółka, Sosnowice, Stanisławów, Stołpce, Suwałki, Tomaszów, Maz., Toruń, Ustroń (Silésie), Węgrów, Wilno, Włocławek, Włodawa, Włodzimierz-Wołyński, Wołkowysk, Zamość, Zawiercie, Zdołunów, Zelechow.

Ville libre de Dantzig (Gdańsk), 18, Reitbahn.

FRANCE : Paris, 36, rue de Châteaudun.

ANGLETERRE : Londres, 31-33, Bishopsgate E. C. 2.

BELGIQUE : Bruxelles, 30, Marché aux Poulets. — Anvers, 13, rue Quellin.

HOLLANDE : Rotterdam, 103, Coolsingel.

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Ouverture de comptes de dépôts et comptes courants. Avances sur titres et marchandises. Crédits documentaires. Recouvrements. Lettres de crédit. Paiement de coupons. Délivrance de chèques sur la France et l'Etranger et spécialement sur la Pologne. Encaissement d'effets aux conditions les plus réduites. Exécution de tous les ordres de Bourse en France et à l'Etranger et spécialement à la Bourse de Varsovie. Réception et transmission des souscriptions. Renseignements commerciaux et financiers.

La Banque bonifie actuellement les taux d'intérêts suivants :

Dépôts à vue	4 0/0
— 3 mois	4 1/2 0/0
— 6 mois	5 0/0

La Banque se charge de toutes les opérations de banque destinées à faciliter les relations commerciales entre la France et la Pologne.

LE BUDGET POLONAIS POUR L'ANNÉE 1924

D'APRÈS L'EXPOSÉ DE M. KUCHARSKI,

MINISTRE DES FINANCES

Parmi les problèmes économiques extrêmement compliqués et difficiles que la Pologne eut à résoudre après sa résurrection, c'est la seule question de l'équilibre budgétaire qui attend actuellement sa solution en appelant toute l'attention et les préoccupations du cabinet actuel.

Le ravitaillement de la population, la reconstruction de la majeure partie des régions dévastées, la création de toutes pièces de l'administration, la défense des frontières, et enfin la mise en marche de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, qui ont atteint et même dépassé dans certaines branches le niveau d'avant la guerre, toutes ces tâches importantes et difficiles furent réalisées grâce au labeur de toute la population et l'appui des gouvernements respectifs.

La question de l'équilibre budgétaire n'a pas pu être réalisée malgré les efforts des ministres des Finances polonais précédents, étant donné que le point de départ de la gestion financière en Pologne fut l'inflation.

La nécessité impérieuse d'une solution pratique et rapide des problèmes ci-dessus énumérés, pour un pays ne possédant ni administration fiscale, ni recettes régulières, ni enfin un crédit extérieur, ne pouvait pas trouver au début une autre voie de réalisation que l'impression du papier-monnaie, c'est-à-dire l'inflation. Cette inflation tout en mettant immédiatement à la disposition du gouvernement polonais les disponibilités nécessaires pour la création de l'outillage de l'Etat et la reconstruction économique du pays a rendu en même temps caduques toutes les tentatives antérieures même très sérieuses, des ministres des Finances polonais vers la réalisation de l'équilibre budgétaire.

Les budgets établis conformément à toutes les règles de sincérité et de clarté budgétaires, tout en tenant compte de la dépréciation monétaire, furent toujours exécutés au point de vue des recettes sans reproche, c'est-à-dire qu'ils présentaient des rentrées de revenus publics toujours largement supérieures aux prévisions budgétaires.

Mais par suite de la dépréciation monétaire, les dépenses prévues par ces mêmes budgets dépassèrent toujours d'une façon démesurée la plus-value des recettes et présentaient en fin du compte un déficit démesurément grossi, qui devait être couvert par l'inflation entraînant à son tour une nouvelle dépréciation de la monnaie qui détruisait toute la possibilité de la réalisation des prévisions budgétaires.

En présence de l'extrême instabilité de l'unité monétaire dans laquelle furent faites précédemment les évaluations budgétaires c'est-à-dire du mark polonais, M. Grabski, ministre des Finances, a appliqué au calcul des dépenses et recettes budgétaires le florin polonais, monnaie de compte d'une valeur stable. Cette méthode incontestablement juste n'a pas donné toutefois des résultats attendus en 1923.

En reprenant de son prédécesseur l'évaluation des dépenses et des recettes budgétaires en florins polonais, M. Kucharski, le ministre des Finances actuel en Pologne, cherche, en présentant le budget pour l'année 1924 conformément aux prescriptions de la Constitution polonaise, à s'assurer les voies et moyens de l'exécution stricte de ses prévisions budgétaires.

Dans l'exposé des motifs présenté par M. Kucharski le 30 octobre de cette année, devant la Diète polonaise lors de l'établissement du budget pour l'année 1924, le ministre des Finances polonais a dit : « L'usage pratiqué jusqu'à présent de présenter le budget soit au milieu, soit même vers la fin de l'exercice se révéla comme néfaste au point de vue fiscal. Le régime déficitaire ne pouvait être combattu à temps. On s'engageait dans les dettes dont le montant ne pouvait pas être évalué ou bien on accélérail le travail, ou augmentait le nombre des presses à imprimer le papier-monnaie. Le résultat en est connu. On se courbe sous le poids du déluge de papier-monnaie. »

Pour arrêter ce déluge du papier-monnaie, M. Kucharski préconise la réalisation de l'équilibre budgétaire par l'application stricte du principe des économies aux dépenses, et l'évaluation sincère des recettes, permettant de couvrir le montant des dépenses sans avoir recours à l'impression du papier-monnaie.

Dans cet ordre d'idées, M. Kucharski a supprimé au cours du mois d'octobre 16.000 fonctionnaires tout en se réservant d'en supprimer autant au cours du mois de novembre.

En même temps il a présenté à la Diète polonaise un projet de loi visant la suppression du Ministère de la Santé Publique et du Ministère des Postes et Télégraphes. Au point de vue des recettes budgétaires, pour rendre la possibilité de leur réalisation quasi incontestable, M. Kucharski a augmenté leur montant insensiblement en comparaison avec les prévisions pour l'année 1923.

De sorte que le budget pour l'année 1924 présenté par M. Kucharski à la Diète Polonaise le 30 octobre dernier comporte les chapitres suivants :

Budget administratif (en florins or polonais)

	En com- paraison avec Recettes l'année 1923	En com- paraison avec Dépenses l'année 1923
Président de la République ..	10,240 + 2,240	182,940 — 33,060
Diète et Sénat	2,299 + 299	2,802,331 — 295,669
Contrôle d'Etat.....	" "	1,154,518 — 380,482
Présidence du Conseil	459,869— 1,029,136	1,989,469 — 2,843,531

Ministères	En compa- raison avec		Dépenses	En compa- raison avec	
	Recettes	l'année 1923		l'année 1923	
des Affaires Etrangères	7.039.200	+ 797.200	14.910.809	— 5.829.191	
de la Guerre.....	10.000.000	— 13.565.000	440.948.119	— 268.688.881	
de l'Intérieur.....	5.313.258	— 15.088.742	105.477.026	— 7.529.974	
des Finances	784.493.872	+ 91.819.772	165.222.711	— 63.027.289	
de la Justice	4.371.747	+ 1.764.747	40.325.239	— 23.761	
du Commerce et de l'Industrie.	5.431.989	— 1.422.011	4.895.684	— 497.316	
des Chemins de fer.....	29.946	+ 12.946	2.267.287	+ 356.287	
de l'Agriculture	12.934.926	+ 10.155.926	13.379.797	+ 1.921.797	
de l'Instruction.....	4.492.535	+ 2.430.535	105.801.318	— 49.704.682	
des Postes et Télégraphes....	72.058.005	+ 22.437.005	45.042.116	— 11.953.894	
de la Santé Publique.....	2.017.048	+ 242.048	6.480.000	— 9.089.000	
des Travaux Publics.....	22.212.063	+ 19.078.063	40.847.902	— 39.317.000	
du Travail.....	1.144.779	— 1.668.221	8.731.832	— 11.680.168	
des Réformes agraires.....	6.412.661	+ 3.124.661	15.412.678	— 1.798.322	
Totaux.....	938.451.432	+ 119.112.432	1.015.879.766	— 470.372.234	

Budget des entreprises d'Etat

Imprimerie nationale	225.565	+ 121.565	»	— 609.000
Journal officiel.....	207.182	+ 207.182	»	»
Usines de guerre.....	»	»	7.006.000	— 16.050.000
Etablissements graphiques....	500.000	+ 221.000	»	— 4.511.000
Entreprises ministères et in- dustrielles.....	12.398.236	+ 10.863.263	348.000	— 2.120.000
Chemins de fer.....	12.000.000	+ 6.003.000	65.000.000	— 113.355.000
Domaines.....	5.450.070	+ 12.644.930	»	»
Forêts.....	74.170.434	— 3.592.566	179.650	+ 40.650
Usines de télégraphie.....	82.880	+ 2.880	»	»
Radiotélégraphie.....	5.288	— 235.712	»	— 1.685.000
Stations balnéaires.....	1.486.265	+ 118.265	»	— 555.000
Autres.....	1.609.960	+ 1.609.960	184.200	— 184.200
Totaux.....	103.135.880	+ 22.672.880	72.717.850	— 138.660.150

Budget des monopoles

Saccharine	15.000	— 1.000	»	»
Sel.....	15.000.000	— 4.444.000	»	»
Tabac	50.000.000	+ 4.875.000	»	— 2.778.000
Loterie	767.000	+ 6.000	»	»
Totaux.....	65.782.000	+ 436.000	»	— 2.778.000
Totaux.....	1.112.369.312	+ 122.221.312	1.088.589.616	— 611.810.384

Comme il résulte du tableau ci-dessus, le budget polonais pour l'année 1924 comporte trois grandes subdivisions : budget administratif; budget des entreprises d'Etat et enfin budget des monopoles d'Etat.

Le budget administratif englobant la totalité des dépenses au titre des services réguliers de l'Etat et toutes les recettes provenant des impôts et autres sources ordinaires des revenus présente, en comparaison avec le budget pour l'année 1923, des changements remarquables.

Il est à noter en premier lieu l'effort formidable vers la compression des dépenses. En effet, les dépenses du budget administratif prévues pour l'année 1924 sont inférieures de 30 % à celles de 1923.

La diminution des dépenses atteint pour la Présidence du Conseil 58 o/o, le Travail 57 o/o, la Santé publique 60 o/o, les Travaux publics 49 o/o, la Guerre 38 o/o, les Finances 30 o/o, les Affaires étrangères 25 o/o, etc.

Le même esprit d'économie est révélé en même temps par le budget des entreprises d'Etat. Le budget englobant dans le chapitre des dépenses le coût des travaux nouveaux présente une diminution des dépenses de 65 % en comparaison avec l'année précédente. La majeure partie des dépenses supprimées affecte les travaux nouveaux dans le domaine des chemins de fer dont les dépenses furent diminuées de 60 o/o.

De même furent supprimées les dépenses pour des installations nouvelles dans le budget des monopoles.

Comme on le voit, l'effort formidable entrepris par M. Kucharski pour arrêter l'inflation par la réalisation d'un équilibre réel du budget pour l'année 1924, s'est traduit dans les dépenses administratives par la suppression de tout ce qui était superflu et par la conservation du seul nécessaire, et dans le domaine des entreprises d'Etat par l'arrêt de tous les travaux nouveaux, dont l'inexécution ne représente pas un danger immédiat soit pour la sécurité d'Etat soit pour l'économie nationale. On ne saurait trop louer ce système, parce qu'aucun avantage résultant de l'exécution des travaux nouveaux ne saurait contre-balancer le mal venant de l'accroissement de l'inflation. Le même esprit de prudence qui a prédominé lors de la fixation des dépenses, fut appliqué à l'évaluation des recettes budgétaires pour l'année 1924.

Bien que la totalité des revenus budgétaires soit évaluée de 9 % supérieure à ceux de 1923, toutefois cette augmentation éventuelle des ressources ne résulte pas d'une évaluation démesurée des recettes réalisées au titre des impôts ou des monopoles.

En effet, au titre des impôts, le budget pour l'année 1924 prévoit 739.610.000 florins polonais de revenus. Déduction faite des 170 millions de florins polonais prévus au titre de l'impôt extraordinaire sur la fortune destiné à l'assainissement des finances polonaises, il reste la somme de 569.610.000 florins polonais représentant la totalité des évaluations des recettes au titre des impôts ordinaires. Cette somme de 569.610.000 florins polonais est inférieure de 15 o/o au montant des impôts prévus pour l'année 1923. En particulier les sommes fixées au titre des impôts directs furent diminuées de 33 o/o par rapport à l'année 1923, de même on a inscrit 20.000.000 de florins polonais de moins au titre de recettes douanières, etc.

Cette prudence extrême appliquée à l'évaluation du produit des impôts pour l'année 1924 est la conséquence des moins-values qu'on a observées au cours de l'année 1923 dans la rentrée des impôts évalués en or en comparaison avec les prévisions budgétaires.

En chiffres ronds 91 % des revenus budgétaires, sans tenir compte

des entreprises d'Etat, sont constitués par les impôts et 9 %, par les monopoles.

Les impôts directs représentent 26,25 % de la totalité des revenus provenant des impôts ; l'impôt sur les fortunes, 23 o/o ; les impôts indirects, 23,8 % ; les droits de douane, 10 % ; le timbre, 7 % ; et les droits sur l'exportation, 1,27 %.

Dans le budget des entreprises, pour lesquelles on a appliqué le principe que chaque entreprise d'Etat doit être gérée commercialement de telle façon qu'elle puisse par ses propres revenus subvenir à ses dépenses en ne faisant figurer dans le budget que la différence nette entre les revenus et les dépenses — la place prépondérante est occupée par les revenus des forêts domaniales et des entreprises minières et industrielles.

Comme base de l'évaluation des revenus nets des entreprises d'Etat ainsi que des monopoles, on a pris les résultats effectifs de l'exploitation au cours des derniers exercices.

Pour se prémunir contre le danger des moins-values dans le domaine des impôts, M. Kucharski avant la présentation du budget pour l'année prochaine, a déposé à la Diète polonaise un projet de loi concernant la valorisation des impôts. Les impôts étant perçus en marks polonais c'est-à-dire en une unité sujette à des variations présentent un risque grave au point de vue du résultat fiscal de la perception. Le projet de loi susmentionné cherche à conjurer ce péril par voie d'introduction des coefficients automatiques de majoration du taux des impôts en fonction de la dépréciation éventuelle du mark polonais.

Une loi récemment votée par la Diète polonaise et appliquant de fortes amendes pour tout retard apporté au versement des impôts a pour but de sauvegarder les intérêts du Trésor polonais contre toutes les conséquences d'une dépréciation de l'unité de perception. Enfin une disposition stipulant que les crédits introduits pour la première fois dans le budget 1924 ainsi que tout crédit prévu pour les travaux nouveaux ne puissent être réalisés sans que les dépenses correspondantes ne soient couvertes par la rentrée préalable des revenus, complète une série de sages mesures ayant pour but la stricte et sincère exécution des prévisions budgétaires.

Il faut espérer que ce premier budget établi dans les délais prévus par la Constitution et présentant sur un total de 1.088.000.000 florins polonais de dépenses, 1.112.000.000 florins polonais de recettes, c'est-à-dire une plus-value de 23.000.000 florins polonais, sera exécuté fidèlement.

Cet espoir est d'autant plus légitime que l'état des principales branches de la production en Pologne devient de plus en plus satisfaisant.

En effet, vers la fin de l'année 1922, la situation de l'agriculture et des principales branches de l'industrie en comparaison avec l'année 1913 était la suivante :

	1913	1921	1922	% en comparaison avec l'année 1913
Blés d'hiver :				
Superficie en hectares.....	6.013.720	4.353.843	5.412.349	90 %
Récolte en quintaux.....		52.743.200	63.389.400	
Blés de printemps :				
Superficie en hectares.....	1.226.220	991.725	1.113.600	91 %
Récolte en quintaux.....		34.051.200	41.236.200	
Pommes de terre :				
Superficie en hectares.....	2.384.440	1.940.739	2.146.400	93 %
Récolte en quintaux.....		167.995.600	191.029.600	»
Cheptel :				
Chevaux.....	3.462.905	3.201.166	»	»
Bétail.....	8.100.088	7.894.586	»	»
Porcs.....	5.688.364	5.170.612	»	»
Charbon :				
Bassin de Dombrova (10 mois)..	5.714.632	4.665.740	5.981.582	105 %
Bassin de Cracovie (10 mois)..	1.642.394	1.365.798	1.682.901	103 %
Lignite :				
Tonnes.....	159.987	225.292	181.716	114 %
Minéral de fer et zinc :				
Ouvriers.....	4.786	5.751	6.338	134 %
Tonnes.....	380.335	300.462	374.162	98 %
Sel :				
Tonnes.....	197.000	302.000	»	153 %
Pétrole :				
Brut en quintaux.....	10.710.000	7.048.737	7.131.034	66 %
Raffiné en quintaux.....	3.041.816	5.716.709	6.583.114	216 %
Industrie cotonnière :				
Broches.....	1.687.000	»	2.169.000	128 %
Ouvriers.....	66.162	»	72.599	109 %
Industrie lainière :				
Broches.....	1.100.000	»	870.000	80 %
Ouvriers.....	80.000	»	51.000	62 %

Il est à noter que les récoltes en 1923 sont supérieures pour le seigle de 16 o/o à celle de 1922 ; pour l'orge, de 37 o/o, et pour l'avoine, de 34 o/o.

Ces bonnes conditions générales de la production en Pologne se sont traduites par une amélioration considérable de la balance commerciale polonaise au cours de l'année 1923.

En effet comme il résulte du tableau ci-dessous la balance commerciale polonaise fut parfaitement active au cours des 7 premiers mois de cette année.

Importations en Pologne.

	en tonnes	en francs français
Janvier 1923.....	220.500	298.200.000
Février 1923.....	260.700	244.500.000
Mars 1923.....	300.400	294.600.000
Avril 1923.....	286.000	301.500.000
Mai 1923.....	251.500	303.900.000
Juin 1923.....	290.700	276.000.000
Juillet 1923..	471.300	290.100.000
Totaux.....	2.081.100 tonnes	2.008.800.000 fr. f.

Exportations de Pologne.

Janvier 1923.....	1.368.600	215.400.000
Février 1923.....	1.469.200	283.200.000
Mars 1923.....	2.151.200	429.600.000
Avril 1923.....	1.335.000	326.400.000
Mai 1923.....	1.464.300	283.100.000
Juin 1923.....	1.632.000	279.900.000
Juillet 1923.....	1.626.900	305.700.000
Totaux.....	11.047.200 tonnes	2.123.300.000 fr. f.

Les exportations excèdent les importations de 114.500.000 francs français.

Ces quelques exemples suffisent pour démontrer que la matière imposable est parfaitement reconstituée en Pologne, et que les prémisses économiques générales ne s'opposent nullement à l'exécution stricte du budget élaboré avec une extrême prudence par M. Kucharski.

Etant donné l'endettement peu considérable de la Pologne à l'extérieur et les transferts de sommes assez importantes par 4 millions d'émigrés polonais se trouvant aux Etats-Unis et par 300.000 Polonais résidant en France, il faut supposer que, de même que la balance commerciale, la balance des paiements de Pologne est équilibrée.

En effet, sous la réserve de quelques petites émissions et sans compter les intérêts, les dettes extérieures de la Pologne, au 31 décembre 1922, se présentaient comme il est indiqué ci-après :

La dette de la Pologne, au 31 décembre 1922, était par rapport

à la Grande-Bretagne...	égale à	4.530.818,0/3	livres st.
aux États-Unis.....	— —	186.434.339,39	dollars
au Danemark.....	— —	358.849,81	couronnes d.
aux Pays-Bas.....	— —	14.218.686,76	florins h.
à la France.....	— —	912.455.222,15	fr. f.
à la Norvège.....	— —	15.497.417,47	cour. norv.
à la Suisse.....	— —	73.600	fr. suisses
à l'Italie.....	— —	75.000	lires

Depuis le 31 décembre 1922, ces dettes ne se sont accrues que par suite des intérêts.

Cette bonne situation économique générale et en particulier cette satisfaisante balance des paiements de la Pologne ont certainement amené M. Kucharski à annoncer dans son exposé des motifs, que, vers la fin de cette année, il présentera à la Diète un projet de loi concernant l'établissement d'une Banque nationale d'émission et le projet de loi sur l'introduction d'une nouvelle monnaie.

En parlant de ces projets, M. Kucharski a dit dans son exposé : « Un budget bien équilibré ainsi qu'une loi concernant la banque d'émission et la circulation monétaire, votés par les Chambres avant la fin de cette année seraient désirables, pour que l'année 1924 puisse commencer sous les auspices d'une reprise financière. »

Bref un budget établi à la base d'une évaluation des recettes extrêmement prudente, et d'une compression des dépenses poussée à l'extrême, les mesures prises en vue de la sauvegarde de la rentrée de la totalité des impôts contre une éventuelle dépréciation de l'unité de perception, la création d'une banque d'émission et la réforme monétaire constituent le programme financier de M. Kucharski et du cabinet actuel.

L'état économique général satisfaisant de la Pologne et le fait que le cabinet actuel est un cabinet parlementaire disposant d'une majorité dans les Chambres polonaises font naître un ferme espoir que ce programme ayant pour but d'enrayer le dernier mal économique dont souffre encore la Pologne c'est-à-dire l'inflation, sera sous peu réalisé.

François DOLEZAL,

*Conseiller Commercial de la Légation
de Pologne en France.*

LA " DOULCE " FRANCE

XXIX. — LE CINQUIÈME ANNIVERSAIRE.

Nous commençons cette chronique « au son du canon » qui, du fort de Vincennes, annonce et rappelle aux Parisiens le cinquième anniversaire de la victoire. Et, par toute la France, dans toutes les garnisons, à la même heure, l'« instrument » de guerre, en repos depuis cinq années, élève sa voix pour célébrer la paix... Pour célébrer la paix, mais aussi, tel un glas funèbre, pour commémorer ceux qui

sont morts au champ d'honneur et qui, par le sacrifice de leur vie, ont sauvé leur patrie et ont donné au monde un nouvel aspect...

Moment de recueillement et de pieux hommage, moment de regrets et de pleurs, mais aussi de joie et de fierté, car les sacrifices subis, si grands et si cruels qu'ils aient été, ne sont point vains; « on les a eus » et, en les « ayant », on a pu rétablir un peu plus de justice et d'équité nationales et internationales; on a pu jeter les jalons d'une organisation future, difficile à élaborer de par les circonstances difficiles dans lesquelles elle est née, mais qui, appréciée et jugée « froidement », ne cesse de progresser depuis le 11 novembre 1918.

Comment se fait-il, comment se peut-il que par le monde et par la France, un malaise ne cesse de régner au sujet des résultats obtenus? Comment se fait-il, comment se peut-il que l'on ne cesse de parler « d'avoir gagné la guerre et d'avoir perdu la paix »?

De même qu'en 1914, on ne pouvait pas concevoir une guerre durant plus de quelques mois, après les quatre années de cette guerre, on ne se rendait pas suffisamment compte de toutes les perturbations qu'elle avait amenées dans la vie des peuples et des Etats. Et aujourd'hui encore, où toutes ces difficultés, — mauvaise foi des vaincus, convoitises internationales, crises économiques involontaires — résultats de la guerre, ou voulues par certains qui en profitent, — sont étalées au grand jour, on continue à chercher les culpabilités de cet état de choses, non pas là où elles sont réellement, mais, ce qui est injuste, dans les manquements du Gouvernement et des représentants du pays. Et pourtant, si on étudie, sans parti pris, l'histoire d'après guerre en France, on constate peut-être des erreurs, mais il serait difficile de prouver que les représentants de la majorité parlementaire, que les Gouvernements qui se sont succédé depuis l'armistice, que la majorité de l'opinion publique ont eu autre chose en vue que les intérêts du pays et la défense de ses droits, que la justice dans le monde.

Aussi, ce jour d'aujourd'hui, anniversaire de l'armistice, anniversaire de la victoire, il faut bien rappeler que la France, que ses représentants et ses gouvernants, malgré ce qu'on a pu dire, n'ont jamais manqué à leurs devoirs nationaux et internationaux; que, du point de vue national et international, la France a toujours fait le maximum de ce qu'elle a pu faire et que, si parfois elle a été limitée dans ses volontés, c'est parce que, fidèle à ses engagements moraux, sacrés pour elle, elle a été obligée de compter avec certains de ses alliés pour lesquels l'égoïsme national prime tout...

La Pologne, dont le rétablissement est intimement lié à la victoire française, se joint pieusement à la fête nationale de ses grands amis et alliés; elle salue avec respect et reconnaissance la mémoire des héros qui ont sauvé le monde et qu'elle associe dans sa pensée à ses propres fils, sacrifiés pendant la guerre à l'autel de la patrie.

UN POLONAIS DE FRANCE.

LA VIE POLITIQUE

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL.

Nous avons annoncé dans le dernier numéro de *la Pologne* le remaniement ministériel qui a eu lieu le 27 octobre. Les détails publiés ultérieurement permettent de mieux apprécier l'importance de ce changement. La désignation de M. Adalbert Korfanty comme vice-président du Conseil des Ministres et celle de M. Roman Dmowski comme ministre des Affaires Etrangères marquent l'arrivée au pouvoir des personnalités les plus importantes appartenant aux éléments dits de droite. L'entrée dans le Ministère de M. Alfred Chlapowski, membre du parti national-chrétien, signifie que ce parti, qui n'était pas représenté dans le gouvernement, s'est résolu à y collaborer plus étroitement. Le portefeuille de l'Instruction Publique est confié à M. Stanislas Grabski, professeur d'économie politique à l'Université de Lwow, bien connu comme théoricien et comme homme d'Etat. A noter que M. Kucharski a conservé le portefeuille des Finances, ce qui indique que le gouvernement a pleine confiance en son plan d'assainissement du Trésor.

M. Dmowski, le nouveau ministre des Affaires Etrangères, a réuni le 29 octobre tous les chefs de service de son département. Il leur a déclaré que le portefeuille des Affaires Etrangères lui avait été offert à plusieurs reprises, mais que son état de santé ne lui avait pas permis jusqu'ici de l'accepter, et qu'il entendait suivre la même politique que son prédécesseur, M. Maryan Seyda, qui, en qualité de sous-secrétaire d'Etat, restait son collaborateur le plus immédiat.

M. Korfanty est arrivé à Varsovie le 29 octobre et a aussitôt pris possession de son poste. Sa tâche principale sera de diriger les travaux du « Comité économique » du Conseil des Ministres, Comité qui était jusqu'ici présidé par le ministre des Finances. En faisant appel à la collaboration de M. Korfanty, dont on connaît le rôle dans l'organisation de l'industrie polonaise en Haute-Silésie, le gouvernement a marqué l'intérêt exceptionnel qu'il porte, dans les circonstances présentes, aux problèmes d'ordre économique et financier. Le parti socialiste, considérant que les fonctions confiées à M. Korfanty n'avaient pas été déterminées par une loi, estime que sa nomination est anticonstitutionnelle, et il a déposé une motion en ce sens sur le bureau de la Diète.

DÉVELOPPEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les chiffres fournis récemment par l'Annuaire statistique de Pologne permettent de constater que, malgré la guerre et les immenses difficultés auxquelles s'est heurtée la restauration du pays affranchi

du joug étranger, l'organisation de l'enseignement public polonais a réalisé de grands progrès. Les derniers recensements (1910-1911) accusaient 18.000 écoles primaires; leur nombre est actuellement de 25.000, la population scolaire ayant elle-même augmenté de 120 %. Quant au nombre des lycées, il est passé de 463 à 719.

LE RÉGIME POLONAIS DANS LES PROVINCES ORIENTALES.

M. Wojciechowski, président de la République, a fait récemment un voyage à travers les wojewodies orientales. Dans une série de discours, il s'est attaché à définir les principes qui inspirent l'action de la Pologne dans ces régions.

Il faut que, dans les marches orientales, disait-il en dernier lieu, le gouvernement exerce son pouvoir en pleine connaissance de la mission historique de la Pologne. Il faut surtout qu'il stimule l'essor de l'instruction populaire et qu'il relève le niveau général de la civilisation afin que la population de ces marches, qui a tant souffert sous le joug tsariste, puisse connaître enfin les bienfaits d'un régime démocratique et fondé sur la justice...

En ce qui concerne les citoyens allogènes, nous devons être guidés dans nos actes à leur égard par les principes de tolérance si conformes à la tradition que nous a léguée la Pologne d'antan...

Je constate heureusement dans toutes les provinces orientales le désir ardent de servir la République polonaise. Je m'en réjouis sincèrement et je ne demande qu'une chose aux citoyens de ces provinces : c'est de tenir compte de ce fait important qu'ils sont tous appelés à devenir sur les confins orientaux de la République de véritables pionniers de la civilisation occidentale et chrétienne.

UN MOUVEMENT DE GRÈVE.

Après quelques grèves partielles qui avaient éclaté dans la première quinzaine d'octobre, un mouvement plus général s'est dessiné, et il a pris une ampleur inquiétante. Le 24 octobre, à Lodz, près de 250.000 ouvriers de l'industrie textile ont suspendu brusquement le travail, en réclamant une augmentation de salaires de 122 %. Les mécaniciens des chemins de fer se sont mis en grève simultanément à Piotrkow et à Czenstochowa dans la soirée du même jour. Il en a été de même à Cracovie, puis à Varsovie, où les ouvriers municipaux ont cessé le travail le 27. La grève générale a été proclamée à Cracovie le 27.

Pour assurer les transports, le gouvernement s'est décidé à publier une ordonnance militarisant les cheminots et fonctionnaires des chemins de fer. Cette mesure, dont les effets n'ont pas tardé à se faire sentir, a provoqué une vive effervescence dans les milieux ouvriers. Le parti socialiste a lancé un appel invitant les ouvriers à commencer la grève générale le 5 novembre. La grève générale n'a pas eu lieu, mais l'agitation n'a pas diminué, et l'on ne peut dire, à l'heure actuelle, dans quel sens évoluera la situation. Les mesures les plus énergiques ont été prises par le gouvernement pour assurer le maintien de l'ordre et la marche des services publics.

LA RÉFORME AGRAIRE ET LES BIENS D'ÉGLISE.

Aux termes de la loi relative à la réforme agraire, les biens d'Église, dits de mainmorte, doivent être soumis au morcellement. Au cours du voyage qu'il a fait à Rome et que nous avons signalé, le cardinal Dalbor, primat de Pologne, a examiné cette question avec de hautes personnalités du Vatican, à la suite de quoi il a adressé au ministre de l'Instruction Publique et des Cultes une lettre protestant contre le projet de morcellement. Ce projet, écrit-il, constitue une loi d'exception contre l'Église catholique. Alors qu'une Commission mixte nommée par le gouvernement polonais et par le Saint-Siège devait l'examiner en détail, le nouveau projet de loi que le gouvernement a déposé au sujet de l'application de la réforme agraire comporte des dispositions dont cette Commission mixte n'a pas été saisie préalablement.

A la suite de cette lettre, la Commission agraire de la Diète, réunie le 23 octobre pour examiner l'article 1^{er} du nouveau projet de loi, a décidé d'écarter provisoirement de son ordre du jour la question des biens de mainmorte. Un populiste radical, M. Wachowiak, a déclaré alors que, dans ces conditions, son groupe ne prendrait pas part aux travaux ultérieurs de la Commission.

QUESTIONS BUDGÉTAIRES.

A sa séance du 23 octobre, la Diète a adopté par 197 voix contre 177 le projet de budget pour le troisième et le quatrième trimestre de l'année courante. A sa séance du 30, elle a entendu un long exposé où M. Kucharski, ministre des Finances, a fourni des indications sur le budget de 1924. Les revenus de l'État seront garantis par l'adoption, à partir du 1^{er} juin 1924, d'une unité monétaire fixe qui servira de base pour l'évaluation des impôts. La somme globale des revenus prévus au budget de 1924 dépasse de 122.221.000 milliers de marks celle du budget de 1923, tandis que la somme des dépenses sera inférieure de 611.810.000 milliers de marks. Dès le milieu de novembre, la Diète sera saisie du projet relatif à l'établissement d'une Banque d'Emission, qui aura un caractère nettement privé.

DANS LES SERVICES DIPLOMATIQUES.

M. Constantin Skrzynski, président de la délégation polonaise à la Commission mixte polono-russe de rapatriement, a été nommé chef du Département de l'Est au Ministère des Affaires Étrangères, en remplacement de M. Lukasiewicz. Son successeur est M. Guillaume Kuligowski.

— M. Wacław Tadeusz Dobrzynski a été nommé ministre plénipotentiaire de Pologne en Esthonie.

LE TRAITÉ DE COMMERCE ANGLO-POLONAIS.

Le traité de commerce au sujet duquel des négociations sont en cours depuis quelque temps entre Londres et Varsovie est sur le

point d'être conclu. Ce traité assurera à la Grande-Bretagne, en Pologne, le régime de la nation la plus favorisée et la mettra ainsi sur le même pied que la France.

RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA FINLANDE.

On attend également pour une date prochaine l'aboutissement des pourparlers actuels tendant à la conclusion d'un traité de commerce entre la Pologne et la Finlande, traité attendu avec d'autant plus d'impatience que les transactions entre les deux pays sont en progrès rapide et continu. En 1922, les exportations polonaises en Finlande montaient à 18 millions de marks finlandais; or ce chiffre a été atteint dès les cinq premiers mois de cette année. En 1922, la Pologne a importé pour 2 millions de marks finlandais; dans les cinq premiers mois de cette année elle a déjà importé pour 1 million 100.000 marks.

CONFÉRENCE DES ETATS BALTES A REVAL.

Sous la présidence de M. Westel, ministre des Finances d'Esthonie, s'est réunie à Reval une conférence financière où se sont rencontrés les représentants de la Pologne, de la Finlande, de l'Esthonie et de la Lettonie. La Pologne y a délégué deux hauts fonctionnaires du Ministère des Finances. Le programme de cette conférence porte sur les points suivants :

- 1° Information complète réciproque sur la situation économique et financière des pays représentés;
- 2° Projets à l'étude sur la législation financière, les banques d'émission et les opérations de change;
- 3° Méthodes de coopération pratique.

LA POLITIQUE LITHUANIENNE.

Le gouvernement lithuanien a publié les résultats du dernier recensement de la ville de Kowno, qui compte 91.302 habitants. Aux dernières élections d'avril, il est apparu que les Polonais, avec 8.563 électeurs, constituaient au moins 20 % de la population de cette ville. Or le dernier recensement accuse 3.988 Polonais, soit 4,3 %. Le gouvernement lithuanien voudra-t-il vous expliquer ce phénomène?

— On apprend de Kowno que le gouvernement lithuanien se propose de créer à Memel un conseil lithuanien pour gérer les affaires du port, conseil qui sera présidé par le délégué lithuanien, M. Stulginas. On sait que le statut de Memel n'est pas encore définitivement établi, en raison des obstacles opposés, malgré ses engagements antérieurs, par le gouvernement de Kowno. La création d'un conseil de port à Memel avant l'établissement de ce statut constituerait de la part de la Lithuanie un nouveau défi à l'adresse des gouvernements alliés et de la Conférence des Ambassadeurs.

MENÉES PANGERMANISTES DANS LES PAYS BALTES.

Les députés communistes au Landtag de Prusse ont déposé une interpellation dans laquelle ils dénoncent la création récente d'une organisation pangermaniste groupant toutes les sociétés patriotiques allemandes de Lettonie, de Lithuanie, d'Esthonie et même de Pologne. Le comité directeur de l'organisation a son siège à Koenigsberg. Elle a pour objet :

1° De grouper dans les sociétés militaires tous les Allemands établis dans ces pays; 2° d'organiser une campagne secrète contre les gouvernements de ces pays; 3° de constituer un grand service de renseignements et d'espionnage; 4° de subvenir aux besoins des Allemands habitant les pays baltes; 5° de préparer le terrain en vue de la création d'un Etat balte unique qui serait placé sous la protection de l'Allemagne.

INTERDICTION DES JOURNAUX POLONAIS EN PRUSSE ORIENTALE.

Un certain nombre de Polonais ayant tenté d'éditer un journal polonais à Allenstein, le rédacteur en chef, M. Pienienzny, et tous ses collaborateurs viennent d'être condamnés à quatre mois de prison. Le gouvernement prussien a interdit complètement la publication de journaux polonais en Prusse Orientale.

Pour mesurer tout l'intérêt de ces faits, on doit se rappeler que les Allemands se prétendent persécutés en Pologne et qu'on travaille à La Haye et à Genève à donner l'interprétation la plus favorable pour eux aux dispositions du traité de Versailles relatives aux minorités nationales.

FALSIFICATION DES LISTES ÉLECTORALES A DANTZIG.

A la Diète de Dantzig, le D^r Panecki, président de la fraction polonaise, a fait une déclaration constatant que de nombreux habitants de la Ville Libre qui ont opté pour l'Allemagne, et qui, dès lors, sont des ressortissants étrangers, ont été inscrits sur les listes électorales. La fraction polonaise a demandé la radiation de ces noms, en réservant sa liberté d'action pour le cas où il ne serait pas fait droit à sa réclamation.

EXTENSION DU TRAITÉ DE RAPALLO.

Le 23 octobre, à Berlin, M. de Maltzan, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, et M. Kretinski, ambassadeur du gouvernement des Soviets, ont échangé les ratifications du traité qui étend l'application du traité de Rapallo aux républiques soviétiques de la Ruthénie Blanche, de l'Ukraine, de la Géorgie, de l'Arménie, de l'Azerbeïdjan et de l'Extrême-Orient.

NÉGOCIATIONS ENTRE LA POLOGNE ET LE GOUVERNEMENT SOVIÉTIQUE.

Un haut dignitaire soviétique, M. Wigdor Kopp, ancien représentant des Soviets à Berlin, est arrivé à Varsovie après avoir visité les

capitales des Etats baltes. Accompagné de M. Obolensky, chargé d'affaires soviétique, il a été reçu le 28 octobre par M. Maryan Seyda, vice-ministre des Affaires Etrangères. Une série d'entretiens ont eu lieu, avec la participation de M. Knoll, ministre de Pologne à Moscou. Ils ont porté sur différents points, exécution du traité de Riga, reconnaissance par la Pologne de la nouvelle forme constitutionnelle de la fédération des républiques soviétiques, projet de traité de commerce, projet de convention de transit.

LES ÉLECTIONS COMMUNALES EN SILÉSIE DE TESCHEN.

Nous avons signalé le résultat approximatif des élections communales qui ont eu lieu, en septembre, dans la partie de la Silésie de Teschen placée sous la domination tchécoslovaque par la décision interalliée de juillet 1920. Nous avons reçu, par la suite, des précisions officielles, que nous résumons ainsi dans *l'Eclair* du 28 octobre :

« Sur 81 communes consultées, 54 — c'est-à-dire exactement les $\frac{2}{3}$ — ont donné la majorité absolue aux Polonais. Les Tchèques et leurs alliés ne l'ont emporté que dans 22 communes. Dans 1 commune, Polonais et Tchèques ont eu le même nombre de voix. Dans trois autres, les Allemands ont obtenu la majorité, et dans une dernière ils ont eu autant de voix que les Tchèques. Sur un ensemble de 1.544 conseillers communaux élus, 758 sont Polonais et 460 sont Tchèques. En 1921, le gouvernement tchécoslovaque avait effectué un recensement de la population dans ces régions, et les Polonais avaient soutenu que les chiffres de ce recensement étaient falsifiés, de même qu'en 1920 ils soutenaient que le gouvernement de Prague trompait les alliés en affirmant que l'arrondissement de Frysztat contenait une majorité tchécoslovaque. Il est donc extrêmement intéressant de confronter les données de cette statistique et les chiffres des dernières élections. Or nulle part on ne constate une concordance. Dans les communes où la statistique accusait de 8 à 18 % de Polonais, les Polonais sont élus dans une proportion de 20 à 60 %. Le territoire électoral étant divisé en quatre districts judiciaires, voici le pourcentage qu'on y relève d'après le recensement de 1921 d'une part, et d'après les élections de 1923 d'autre part :

Frysztat :	40 % (recensement),	52 % (élections).
Jabloukôw :	75 % (—),	78 % (—).
Teschén tchèque :	38 % (—),	54 % (—).
Bogumin :	12,5 % (—),	27 % (—).

« Si l'on note, au surplus, que les Polonais n'ont pas tous voté pour les listes polonaises, on sera obligé de tirer de cet énorme écart une double conclusion : d'abord que les alliés ont pris en 1920 une décision... précipitée, ensuite que les autorités tchécoslovaques ont de mauvais ou trop bons agents de recensement... »

H. G.

LA VIE ÉCONOMIQUE

I. — PRODUCTION

LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL INDUSTRIEL EN POLOGNE.

La *Statistique du Travail*, revue mensuelle publiée par l'Office central de Statistique de la République polonaise, vient de publier, dans ses fascicules 1-2 et 4 de l'année 1923, et sous la signature de M. Lipinski, les résultats de l'enquête effectuée par l'Office, à la fin de 1922, sur la productivité du travail industriel en Pologne.

Nous donnons ci-dessous les principaux éléments de ces réponses.

Le directeur des ateliers de tissage d'une grande fabrique de coton, occupant 950 ouvriers, constate qu'après une période de baisse, le rendement du travail a atteint, en 1922, le niveau d'avant guerre.

Deux exemples sont donnés : les métiers à tisser ont fourni par heure et en mètres : en ce qui concerne le tissu pour caleçons : 1,56 en 1913; 1,41 en 1919; 1,52 en 1920; 1,56 en 1921 et 1,56 en 1922; — en ce qui concerne le tissu pour chemises : 1,74 en 1913; 1,63 en 1919; 1,65 en 1920; 1,74 en 1921 et 1,74 en 1922.

D'autre part, le chef des ateliers de filature de la même usine calcule qu'en Angleterre 6 à 6,2 ouvriers sont affectés au service de 1.000 broches; en Pologne, 9,2 ouvriers. En Russie, avant la révolution bolchevique, ce nombre était de 6,5 à 7 ouvriers.

Une autre grande fabrique de lin et de coton fait remarquer que la productivité du travail ne dépend pas seulement de l'activité, de la conscience et de la science technique de l'ouvrier; d'autres facteurs interviennent, qui ont, dans la période d'après guerre, une influence déprimante sur les chiffres de production : qualité de la matière première; bon état de la machinerie, etc. Sous cette réserve, on doit estimer que l'industrie est revenue, dans son ensemble, à sa situation de 1913; c'est ce que démontre le tableau suivant, concernant la filature de coton :

N° des filés	Avant guerre (poids en livres anglaises)	1922 poids en livres anglaises)	différence en 0/0
20	20,76	20,72	— 0,2
20	16,31	15,48	— 5,3
24	17,58	17,53	— 0,3
24	12,24	12,74	+ 4,1

Pour le tissage, le même correspondant évalue à 2,44 % l'augmentation de rendement de l'année 1922 par rapport à l'année moyenne d'avant guerre : il explique ce changement par l'introduction de la journée de huit heures : au cours de la 9^e et surtout de la 10^e heure,

en effet, l'ouvrier travaillait avec moins d'intensité, ce qui influait nécessairement sur la moyenne horaire de la journée.

Un autre établissement industriel indique qu'avant la guerre il travaillait, avec deux équipes, 108 heures par semaine et produisait environ 7.500 kilogrammes de filés de laine cardée; actuellement, on travaille seulement pendant 92 heures, et on produit 6.500 à 7.000 kilogrammes. Le directeur de cette maison ajoute que ses ouvriers travaillent très consciencieusement, bien et très assidûment : comme preuve de la qualité de sa production, il signale que la plus grande partie des marchandises fabriquées sont expédiées en Grande-Bretagne où elles concurrencent efficacement les articles anglais, sous le double point de vue du prix et de la qualité.

D'autres réponses, données par d'autres tissages ou filatures, confirment les renseignements précédents.

Dans l'industrie mécanique, les informations fournies montrent que le rendement s'est amélioré, de manière continue, depuis 1919, « sous l'influence de l'apaisement des esprits et des améliorations techniques »; mais il reste néanmoins légèrement inférieur à celui de l'année 1913 : c'est ainsi que, par heure et en kilogrammes, un chaudronnier en fer produisait 17,0 en 1913; 5,0 et 5,6; 6,0 et 6,0; 7,0 et 8,9; 12,0 et 15,0 dans chacun des semestres des années 1919, 1920, 1921 et 1922; pour un chaudronnier en cuivre, on obtient les chiffres suivants : 1,6 en 1913; et, dans chacun des semestres des années précitées, 0,33 et 0,5; 0,7 et 0,7; 0,75 et 0,8; 0,9 et 1,0.

Un serrurier, dont le travail atteignait, en 1913, 3 kilogrammes par heure, augmentait de la manière suivante son rendement, de 1919 à 1922 : 0,9 et 0,9; 1,0 et 1,0; 1,5 et 1,7; 2,0 et 2,4.

Plusieurs mines de charbon font remarquer que la comparaison ne saurait être soutenue entre les années 1913 et 1922; en effet, de grandes améliorations techniques ont été apportées, notamment par l'emploi de perforatrices pneumatiques, qui facilitent énormément le dur travail antérieurement pratiqué dans les mines. Par contre, une grosse diminution de rendement est déterminée par l'application de la journée de huit heures et de la semaine anglaise : en effet, la perte de temps inévitable du commencement et de la fin de la journée (descente, remontée, etc.) est constante, quelle que soit la durée de la journée. De plus, les compagnies minières intéressées constatent que tous les salaires, fixés par conventions bilatérales entre patrons et ouvriers, sont calculés inéluctablement sur le rendement de l'ouvrier le moins productif : aussi bien l'ouvrier laborieux est empêché de donner toute sa mesure, sous peine d'être sérieusement malmené. Toutes ces raisons font qu'il est bien difficile d'établir un rapport entre la période d'avant guerre et la période actuelle : cette conclusion se vérifie par les différences, souvent considérables, que l'on constate entre les renseignements communiqués par les compagnies minières.

Mêmes remarques pour les fabriques de papier; mais des indications fournies il résulte que la productivité est égale à celle d'avant guerre; elle lui est même supérieure pour le travail manuel.

L'industrie de la tannerie déclare qu'il ne lui est pas possible d'établir des chiffres comparatifs, en raison même de ses conditions techniques : mais il semble certain que, dans l'ensemble, le rendement a baissé sensiblement, par suite de la prétention des organisations ouvrières de régler le travail sur la capacité de l'ouvrier le moins productif.

Une filature de laine fait connaître que la situation ne lui paraît pas moins bonne qu'en 1913; avant la guerre, elle fabriquait, avec deux équipes et en 108 heures par semaine, 7.500 kilogrammes de filés cardés; actuellement, en 92 heures, elle produit, pendant une semaine également, 6.500 à 7.000 kilogrammes. Le directeur de cet établissement fait le plus grand éloge de ses ouvriers.

Un tissage de laine confirme cette impression; il établit que le rendement est, à peu de chose près, égal à celui d'avant-guerre.

Dans l'industrie de la verrerie, on aboutit à la même opinion : par exemple, une fabrique de fioles pour pharmacie fabriquait, avant la guerre, par équipe de 6 ouvriers et en une heure de travail (la journée étant de 10 heures), 280 pièces; une équipe de 7 ouvriers, travaillant sous le régime de la journée de 8 heures, a produit, par heure, 240 pièces, de façon continue pendant les années 1919, 1920, 1921 et 1922.

La dernière réponse de l'enquête provient d'une fabrique de papier à cigarettes, créée en 1916 : depuis cette année, et par rapport à elle, la productivité des ouvriers a augmenté : de 10 à 15 % en 1920, de 20 % en 1921, de 30 % en 1923 : tandis qu'en 1916 une ouvrière livrait en une journée 45 cahiers, en février 1923 elle finissait 58 à 60 cahiers.

L'INDUSTRIE DU ZINC EN POLOGNE.

La Pologne est, dans le monde entier, l'un des principaux pays producteurs de zinc : ses gisements, dont une très faible partie se trouve en Haute-Silésie allemande, s'étendent entre les localités de Tarnowskie Gory et de Bytom, en Haute-Silésie; de Siewierz et d'Olkusz, dans l'ancien Royaume du Congrès (Pologne ci-devant russe).

Les minerais, qui sont le plus abondants dans la dépression triangulaire de Tarnowskie Gory-Bytom, se présentent sous la forme de calamine et de blende (ZnS); ils contiennent une quantité variable de zinc pur, depuis les blendes fort riches (45 %) et les calamines blanches (43 à 48 %) jusqu'aux calamines rouges les plus pauvres, qui accusent seulement 28 à 35 % de zinc.

En Silésie, l'exploitation des minerais de zinc date du xvi^e siècle, dans les environs de Tarnowskie Gory; mais, par suite de l'épuisement progressif des gisements, le centre de l'activité se déplaça et fut reporté dans la vallée de Bytom, qui fournissait, avant la guerre, près de 60 % de la production totale, forte de près de 600.000 tonnes.

Dans l'ancienne Pologne russe, l'exploitation du zinc ne date que du commencement du xix^e siècle : c'est en effet en 1814 qu'on

a extrait le zinc à Olkusz : on a ouvert une série de mines, qui ont eu parfois une destinée assez brève; en 1910, la production s'élevait à 105.000 tonnes de calamine pure ou mélangée de plomb.

L'exploitation du gisement de la « Petite-Pologne » occidentale a son siège principal à Katy : mais la production, qui a atteint son niveau supérieur en 1871 (près de 25.000 tonnes), était dès avant la guerre, bien diminuée, et ne dépassait pas 2.300 tonnes.

En 1922, la Pologne a produit 26,69 % de la production européenne totale de zinc brut, après la Belgique (35,64 %) et avant la France (11,97 %); dans le monde, la situation de ces trois Etats est la suivante : Pologne : 11,78 %; Belgique : 15,73 %; France : 5,28 %. Sur le marché mondial, la concurrence la plus importante est faite par les Etats-Unis, qui, pour suffire aux besoins des fabrications de guerre, ont intensifié, dans de fortes proportions, leur rendement : en effet, en 1911-1913, les Etats-Unis fournissaient 31,27 % du zinc brut dans le monde; l'Europe, 68,92 %; les autres pays, 1,81 %. En 1922, la situation était complètement modifiée : Europe : 44,37 %; Etats-Unis : 47,32 %; autres pays : 8,31 %.

Cette nouvelle situation est due autant à un accroissement proprement dit de production, qu'au fléchissement de l'industrie européenne : c'est ainsi que la Pologne, c'est-à-dire tous les territoires réunis actuellement dans les frontières politiques de l'Etat polonais, qui produisait, en 1911-1913, 186.400 tonnes de zinc brut, n'arrivait qu'à 78.700 tonnes en 1919; 86.900 tonnes, en 1920; 68.900 tonnes, en 1921; 84.700 tonnes en 1922 : si l'on ramène à 100 le tonnage de 1911-1913, on obtient les chiffres suivants pour les années ultérieures : 42,22, en 1919; 46,62, en 1920; 36,96, en 1921; 45,44, en 1922.

Même baisse pour les autres pays européens : la production de la Belgique est en effet ramenée de 199.900 tonnes en 1911-1913 à 113.100 tonnes en 1922 (soit 56,58 % du chiffre de 1911-1913); celle de la France, de 61.800 tonnes en 1911-1913 à 38.000 tonnes en 1922 (soit 61,49 % du chiffre de 1911-1913); celle de l'Angleterre, de 61.100 tonnes en 1911-1913, à 18.600 tonnes en 1922 (soit 30,44 % du chiffre de 1911-1913).

Il y a actuellement, en activité sur le territoire polonais, 15 fonderies de zinc, dont 12 se trouvent dans la wojewodie de Haute-Silésie; 2, dans le bassin de Dombrowa, et 1, dans la région de Cracovie : dans l'ensemble de la production polonaise chacune de ces régions intervient pour la place proportionnelle suivante : Haute-Silésie : 89,22 %; bassin de Dombrowa : 4,17 %; région de Cracovie : 6,61 %.

En 1922, ces fonderies ont utilisé 296.223 tonnes de minerais, dont 8,6 % étaient de provenance étrangère : l'industrie polonaise du zinc n'est donc obligée de faire appel que dans une très faible mesure à la matière première non polonaise : c'est là une situation très favorable.

Par contre, en Haute-Silésie demeurée allemande, les minerais de zinc extraits des trois mines de ce territoire, doivent être fondus

en Pologne : l'Allemagne ne possède pas en effet, tout au moins dans cette portion de territoire, de fonderie de zinc.

Au surplus, il ne faut pas exagérer l'importance de l'extraction allemande : alors que la Haute-Silésie actuellement polonaise a extrait, en 1921, 98,25 % de la calamine; 83,22 % de la blende, au total 85,67 % des minerais de zinc de l'ensemble du bassin silésien, sans distinction de souveraineté politique, il n'est revenu à l'Allemagne, pour la partie allemande de la Haute-Silésie, que les pourcentages suivants : calamine : 1,75 %; blende : 16,78 %; total des minerais de zinc : 14,33 %.

D'ailleurs, par rapport à l'année 1912, la situation relative de la Pologne s'est améliorée : en effet les chiffres de production de l'année 1922 ont été respectivement les suivants : en Silésie actuellement polonaise, 97,27 % pour la calamine; 79,13 %, pour la blende; 83,60 % pour le total des minerais de zinc; — en Silésie actuellement allemande, 2,73 %, pour la calamine; 20,87 %, pour la blende; 16,40 %, pour le total des minerais de zinc.

En 1922, il a été extrait, sur le territoire polonais, 81.029 tonnes de calamine et 193.928 tonnes de blende, soit 274.957 tonnes de minerais de zinc.

Dans le bassin de Dombrowa, l'extraction de l'année 1922 a fourni 65.222 tonnes de minerais, dont 44.337 tonnes de calamine et 20.885 tonnes de blende, soit 67,98 % et 32,02 % du total. Ces chiffres expriment, par rapport à la période d'avant guerre, une augmentation sensible pour l'extraction totale et pour l'extraction de la blende : en effet, le bassin de Dombrowa a livré à l'industrie du zinc, en 1912, 46.698 tonnes de calamine et 12.344 tonnes de blende, soit 79,10 % et 20,90 % de l'extraction, qui s'est élevée à 59.038 tonnes.

On fera la même remarque en ce qui concerne l'augmentation proportionnelle de production de la blende dans la Haute-Silésie polonaise; par contre l'extraction totale a fortement diminué.

En 1922, l'extraction a donné les résultats suivants : 36.692 tonnes de calamine; 173.043 tonnes de blende, c'est-à-dire 17,49 % et 82,51 % de la production totale (309.735 tonnes). Voici les chiffres de 1912 : 125.286 tonnes de calamine; 311.302 tonnes de blende; soit 28,70 % et 71,30 % du total, qui a atteint 309.735 tonnes.

Il est à remarquer qu'avant la guerre, la supériorité constante de la production de blende n'était pas sans comporter des inconvénients sérieux en raison de la difficulté de trouver sur le territoire allemand des débouchés pour l'acide sulfurique, produit par le grillage de ce minerai : en Pologne, cette circonstance constitue plutôt un avantage; de cette manière, il pourra être pourvu, sans restriction, à l'approvisionnement des fabriques de superphosphates.

L'industrie du laminage de zinc possède, actuellement en activité, sur l'ensemble du bassin silésien, 8 établissements, dont 5, en Haute-Silésie polonaise, et 3, en Haute-Silésie allemande : ces derniers n'ont d'ailleurs produit que 1,15 % et 7,18 % de la fabrication de 1911

et de 1921 : au surplus, ils sont obligés de recevoir des usines polonaises le zinc brut, qui leur est nécessaire. Cette opération est facilitée par le fait que les 3 laminages de la Haute-Silésie allemande (2 à Jedlic et 1 à Tiergarten) **appartiennent à la Société « Schlesische Aktiengesellschaft für Bergbau und Zinkhüttenbetrieb »**, propriétaire de fonderies en Haute-Silésie polonaise.

Deux autres laminages sont à signaler, l'un dans le bassin de Dombrowa (laminage « Emma » à Sosnowice), l'autre dans le bassin de Cracovie à Trzebinia.

Les 7 laminages polonais ont produit, en 1922, 26.150 tonnes de tôle de zinc, en utilisant 27.163 tonnes de zinc brut, soit 32,07 % de la production totale; c'est un progrès sensible sur l'année 1921, pendant laquelle 21.268 tonnes de tôle de zinc ont été fournies par la mise en œuvre de 21.800 tonnes de zinc brut, soit 31,63 % de la production totale.

L'INDUSTRIE POLONAISE DU MEUBLE EN BOIS COURBÉ.

L'industrie polonaise du meuble en bois courbé occupe actuellement 5.300 ouvriers, dans une vingtaine de fabriques, qui se répartissent géographiquement de la manière suivante :

Wojewodies	Nombre de fabriques	Nombre approximatif d'ouvriers
Kielce	6	1.100
Lodz	5	2.300
Lublin	2	350
Varsovie	1	»
Cracovie	6	1.550
Totaux	20	5.300

Les plus importantes de ces fabriques sont groupées dans une Union des Producteurs de meubles courbés (Związek Wytworcow Mebli Giętych), dont le siège social est à Varsovie, 141, Marszałkowska. Ce sont les firmes ci-après énumérées : Thonet frères à Radomsk (900 ouvriers); Société par actions « Mundus » à Jasiénica et à Buczkowice (700 ouvriers); « Henrykow » à Kielce (300 ouvriers); Société K. Wünsche, à Radomsk et fabrique de marqueterie pour sièges « Ksawerow » (300 ouvriers); J. Kohn et C^{ie} à Radom (250 ouvriers); « Bialogon » à Bialogon, près de Kielce (150 ouvriers); J. Gierycz à Radom (100 ouvriers).

Malgré qu'elle trouve dans le pays même toutes les matières premières nécessaires, l'industrie du meuble en bois courbé se trouve, par suite de l'aggravation des prix de revient, dans une situation assez difficile : elle est principalement orientée vers l'exportation. Avant la guerre, c'est la Russie qui constituait sa principale clientèle; depuis la révolution soviétique, elle s'efforce de trouver d'autres débouchés, et son attention se porte notamment vers la France et la Belgique.

Mais, dans un récent article publié, sous la signature H. Br. dans *Przeгляд Gospodarczy*, il est signalé que le droit de douane, à l'en-

trée en France, élève une barrière redoutable devant les meubles en bois courbé d'origine polonaise; aussi les fabricants intéressés expriment-ils le vœu d'obtenir le bénéfice du tarif minimum, lors de la prochaine revision de la convention commerciale franco-polonaise.

La Pologne vend également des meubles en bois courbé aux Etats-Unis, à la Tchécoslovaquie, à la Hongrie, à la Roumanie.

II. — COMMERCE EXTÉRIEUR

RÉGLEMENTATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

France.

Dans la *Pologne* du 15 octobre 1923, page 382, nous avons fait connaître qu'aux termes d'un avis, publié au *Journal Officiel* du 6 octobre 1923, l'exportation des pommes de terre est prohibée à partir du 8 octobre 1923.

Un avis, émanant du Ministère de l'Agriculture et publié au *Journal Officiel* du 30 octobre, énumère les cas spéciaux dans lesquels les pommes de terre sont exceptées de cette prohibition.

Sont donc exemptées de cette mesure :

1° Les pommes de terre importées de l'étranger pour le triage en vue de l'exportation. Les intéressés devront lever au moment de l'importation et après payement des taxes exigibles, un passavant valable pour une durée d'un mois qu'ils seront tenus de produire en douane, à l'appui de leurs déclarations de sortie. Pour les pommes de terre déjà importées, le service des douanes du port d'embarquement sera habilité à autoriser les exportations après enquête;

2° Les pommes de terre de semences, exportées en caissettes de bois d'environ 30 kilogrammes net correspondant sensiblement à 34 kilogrammes brut, sous la réserve que l'exportateur souscrira en douane une soumission cautionnée par laquelle il s'engagera à réimporter, dans un délai de cinq mois, une quantité de pommes de terre égale aux quantités qu'il aura exportées;

3° Les pommes de terre récoltées dans la zone de 10 kilomètres en bordure de la frontière géographique, transportées par voiture et expédiées par le récoltant lui-même.

D'autre part les pommes de terre de la variété « Chardonne », non utilisées dans la consommation courante, pourront être exportées dans la limite d'un contingent total de 12.000 tonnes à exporter par les ports du Légué, du Dahouet et d'Erquy. Les demandes d'exportation établies dans la forme habituelle devront, pour ces exportations, être adressées au directeur des services agricoles du département des Côtes-du-Nord à qui appartiendra le soin de répartir le contingent.

*
**

Depuis le 1^{er} novembre, l'obligation du visa des passeports est supprimée pour les Français se rendant en Tchécoslovaquie, comme pour les Tchécoslovaques se rendant en France.

En conséquence, pour les citoyens français, la réglementation actuelle des passeports est la suivante :

L'obligation du passeport et du visa est supprimée pour la Belgique et le Luxembourg, mais la production d'une pièce d'identité avec photographie est exigée.

Celle du visa seule est supprimée pour les pays suivants : Pays-Bas, Suisse (à l'exception des travailleurs), Espagne, Grande-Bretagne (à l'exception des colonies et protectorats), Australie, Afrique du Sud, Canada, Terre-Neuve, Brésil, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République dominicaine, Equateur, Honduras, Nicaragua, Mexique, Paraguay, Tanger (pas de passeport pour les Français), Uruguay, Salvador, Siam, Lichtenstein, Suède, Norvège, Italie, Tchécoslovaquie.

Pour tous les autres pays, le passeport est exigé, avec visa.

Pologne.

Un arrêté du 23 octobre 1923, publié au *Monitor Polski* du 29 octobre 1923, prohibe, à la sortie de Pologne, l'exportation de l'étain en débris et de la cendre d'étain (n° 144, p. 1 du tarif douanier polonais).

Restent en vigueur les prohibitions d'exportation, qui ont été antérieurement édictées par le Gouvernement polonais, et dont on trouvera l'énumération dans la *Pologne* du 15 juillet 1923, page 71; du 15 juin 1923, pages 681 et 682; du 1^{er} juin 1923, page 624 et du 1^{er} avril 1923, pages 346 et 347.

III. — QUESTIONS FINANCIÈRES

LE BUDGET POLONAIS.

Le ministre des Finances a déposé à la Diète le projet de budget pour 1924.

Ce projet prévoit 1.112.369.312 francs-or de recettes et 1.088 millions 589.616 francs-or de dépenses, soit un excédent de 23 millions 779.696 francs-or.

L'EMPRUNT INTÉRIEUR POLONAIS.

Un arrêté du 27 octobre 1923, publié au *Monitor Polski* du 2 novembre 1923, stipule que le taux de remboursement des bons du Trésor polonais 6 %, de la série I B, échéant le 1^{er} novembre 1923, a été fixé à 232.500 marks polonais pour un « zloty ».

Une note du ministre du Trésor, publiée au *Monitor Polski* du 31 octobre 1923, précise les modalités pratiques de remboursement de ces bons.

Sur la question des emprunts intérieurs polonais, on pourra se reporter aux informations que nous avons données dans *la Pologne* du 15 octobre 1923, page 386.

IV. — POPULATION

LA POPULATION DES TERRITOIRES DE L'EST POLONAIS ET DE LA « PETITE-POLOGNE » ORIENTALE.

Dans *la Pologne* du 15 avril 1923, pages 434 et suivantes et du 1^{er} septembre 1923, pages 228 et suivantes nous avons donné des renseignements détaillés sur la population des territoires de l'Est Polonais et de la « Petite-Pologne » orientale.

Dans la nomenclature des nationalités représentées dans ces régions, nous avons fait figurer des contingents assez importants de population sous la rubrique vague et abusive de « Russes ».

Il importe de préciser qu'il s'agit, plus particulièrement, de « Ruthènes » : la distinction est d'importance, et méritait d'être signalée.

L'ÉMIGRATION POLONAISE EN 1922.

Praca i Opieka Społeczna, revue du Ministère du Travail et de l'Assistance sociale de la République polonaise, vient de publier, dans son fascicule II de l'année 1923, le compte rendu des travaux de l'Office d'émigration en 1922.

Ce travail donne sur l'émigration et l'immigration polonaises en 1922 des renseignements qui compléteront ceux que nous avons précédemment donnés sur la question dans *la Pologne* du 15 février 1923, pages 190 et suivantes.

D'après ces informations, 69.889 personnes ont émigré de Pologne à l'étranger, au cours de l'année 1922 : le nombre de ces émigrants a considérablement augmenté d'un semestre à l'autre; il est en effet passé de 24.926 (6 premiers mois) à 44.963 (6 derniers mois).

L'émigration à destination des pays d'outre-mer a absorbé plus de la moitié de ces effectifs : 13.088 personnes au cours du premier semestre; 25.428, au cours du 2^e semestre; 38.516 personnes, pendant toute l'année 1922.

Les principaux pays de destination ont été les Etats-Unis, le Canada, la République Argentine, le Brésil, et la Palestine; nous indiquons ci-après, pour chacun d'eux, les chiffres le concernant :

	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	Année 1922
Etats-Unis.....	6.567	21.156	27.723
Canada.....	2.240	1.477	3.717
République Argentine	2.289	1.022	3.311
Brésil.....	198	378	576
Palestine.....	1.552	680	2.232
Autres pays	242	715	957
Totaux	<u>13.088</u>	<u>25.428</u>	<u>38.516</u>

En se basant sur les visas de passeports délivrés dans les bureaux de l'Office d'émigration, et qui concernent à la fois non seulement les hommes et les femmes mais aussi les enfants les accompagnant,

les effectifs ayant émigré, en 1922, de Pologne dans les pays d'outre-mer, ont compris 17.031 chrétiens et 30.975 juifs.

Les personnes de confession chrétienne, dont la presque unanimité était de nationalité polonaise, ont surtout émigré aux Etats-Unis : parmi elles, on a relevé 6.066 hommes, 6.289 femmes, 4.676 enfants.

Quant aux juifs, ils comprenaient une proportion bien moins considérable de citoyens polonais; on a compté parmi eux 11.524 hommes, 13.173 femmes, 6.278 enfants; leurs pays de destination ont été tout d'abord les Etats-Unis, puis la République Argentine, enfin la Palestine.

La région d'origine de ces émigrés est indiquée par le tableau suivant, dont les éléments sont fournis par la même source, c'est-à-dire par les visas de passeports délivrés dans les bureaux de l'Office d'émigration :

Wojewodie de Varsovie.....	12.331
— de Lwow.....	5.285
— de Bialystok.....	4.527
— de Tarnopol.....	3.270
— de Polésie.....	2.373
— de Wolhynie.....	2.104
— de Lublin.....	2.069
— de Nowogrodek.....	1.742
— de Cracovie.....	1.728
— de Stanislawow.....	1.702
— de Kielce.....	1.346
— de Lodz.....	1.267
Territoire de Wilno.....	901
Wojewodie de Poznan.....	268
— de Poméranie.....	144
Silésie de Cieszyn.....	31
Ville libre de Gdansk.....	4
Passeports délivrés en Amérique.....	5.287
— — en Russie.....	16
— — à l'étranger.....	34
Origine inconnue.....	344

En ce qui concerne l'émigration à destination des pays européens, elle a porté sur 11.838 personnes, au cours du premier semestre, 19.535, au cours du deuxième semestre, soit, au total, 31.373, pendant toute l'année 1922.

La plus grande partie de ces contingents s'est rendue en France, comme le démontre le tableau suivant :

	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	Année 1922
France (transp. organisés).....	10.302	18.625	28.927
— (émigration individuelle)	260	653	913
Roumanie (transp. organisés) ..	554	»	554
— (émigration individ.)..	8	24	32
Suisse.....	52	9	61
Autriche.....	503	»	503
Angleterre (émigration individ.)..	96	103	199
Allemagne (émigration individ.)..	10	24	34
Autres pays.....	53	97	150
Totaux.....	<u>11.838</u>	<u>19.535</u>	<u>31.373</u>

L'émigration polonaise en France s'est présentée de la manière suivante par sexe et par âge, au cours de l'année 1922 :

Mois	Hommes	Femmes	Enfants
Janvier	421	12	3
Février.....	1.236	55	27
Mars	1.418	134	212
Avril.....	1.411	572	19
Mai	1.032	376	357
Juin	2.113	472	432
Juillet	2.000	895	141
Août.....	2.246	977	178
Septembre	2.298	1.027	317
Octobre.....	1.736	969	549
Novembre	880	611	626
Décembre	2.016	824	335
Totaux.....	18.807	6.924	3.196

Le tableau suivant donne d'autre part le nombre des émigrants polonais en France, par mois et par catégories professionnelles :

Mois	Ouvriers agricoles	Ouvriers mineurs	Total
Janvier	59	377	436
Février.....	253	1.065	1.318
Mars	245	1.519	1.764
Avril.....	419	1.583	2.002
Mai	972	793	1.765
Juin.....	903	2.114	3.017
Juillet	1.315	1.721	3.036
Août.....	1.298	2.103	3.401
Septembre	1.298	2.344	3.642
Octobre.....	778	2.476	3.254
Novembre	817	1.300	2.117
Décembre	625	2.550	3.175
Totaux	8.982	19.945	28.927

Comme nous l'avons déjà remarqué en examinant les chiffres du premier semestre de l'année 1922, le mouvement d'émigration à l'étranger est compensé, dans une certaine mesure, par un mouvement d'immigration en provenance principalement des Etats-Unis : en 1922, 26.553 personnes sont revenues en Pologne; 22.945 arrivaient des Etats-Unis, notamment par le port de Gdansk (21.065); 3.608 d'Allemagne (par Zbaszyn).

Enfin, la revue *Praca i Opieka Spoleczna* complète les indications précédentes par le nombre des personnes rapatriées de Russie : ce nombre est d'ailleurs décroissant : 449.781, de juin à décembre 1921; 171.074, de janvier à juin 1922; 112.955, de juillet à décembre 1922.

Sur les 284.029 personnes qui ont été rapatriées de Russie en Pologne au cours de l'année 1922, 68.377 étaient de nationalité polonaise; dans ce nombre sont compris 25.356 hommes, 22.947 femmes et 20.074 enfants.

Les autres nationalités représentées dans ce mouvement de rapatriement sont les suivantes : Russes : 2.877; Lithuaniens : 1.685; Ukrainiens et Petit-Russiens : 22.662; Blanc-Russiens : 159.862; Juifs : 15.346.

A. MERLOT.

LA SECTION FRANÇAISE DE LA FOIRE DE LWOV

Du 5 au 17 septembre dernier, les troisièmes Foires Orientales ont tenu leurs assises à Lwow. Elles réunissaient près de 1.500 exposants parmi lesquels 40 % participaient pour la seconde fois et 35 % pour la troisième fois. Leur succès s'est donc nettement affirmé cette année, malgré l'instabilité du marché mondial.

LA SITUATION DE LWOV.

Capitale de la « Petite-Pologne » orientale, Lwow est au centre d'une région très riche, où bois et pétroles sont la source d'une richesse considérable et ont absorbé des centaines de millions de capitaux français.

Lwow était donc destiné par sa situation géographique à être le lieu de rendez-vous des commerçants qui s'intéressent aux pays orientaux et à la reprise des relations commerciales avec la Russie. On ne pouvait trouver poste d'observation mieux situé, sur les confins orientaux de la Pologne.

LES ORGANISATEURS.

La présidence du Comité d'organisation est assurée par un grand ami de la France, M. Marjan Turski, directeur d'une des principales banques de la Pologne. Economiste avisé, il reconnut l'intérêt que pouvait présenter, pour la reprise du commerce international, la création d'une réunion annuelle. Il sut grouper autour de lui les organisations industrielles et financières qui donnèrent aux Foires Orientales leur base matérielle et morale.

Il fut puissamment aidé par le Directeur actuel, M. Henri Grosman, qui depuis des années, étudiait l'organisation des Foires étrangères. Apôtre convaincu, il fut le premier à propager l'idée de la tenue d'une Foire à Lwow et, par des conférences, par des études dans la presse polonaise, il parvint à convaincre les personnalités commerciales les plus influentes. Il a placé les Foires Orientales au premier rang des manifestations internationales.

A l'action de MM. Turski et Grosman s'ajoute l'activité de M. Jean Puchalski, directeur-gérant, qui s'est entièrement consacré à l'organisation technique de la Foire. Son énergie lui a permis de surmonter les plus grandes difficultés et lui a attiré la considération et la confiance de tous ceux qui s'intéressent au développement économique de la Pologne.

LES EXPOSANTS.

Cette année a marqué un recul quant au nombre des exposants, 1.500 environ, tandis qu'en 1922 on avait atteint le chiffre de 1.700, mais, ajoutons tout de suite, que si le nombre des participants a été

moindre, par contre le tonnage des marchandises a été de beaucoup supérieur.

LA PARTICIPATION POLONAISE.

Les participants polonais étaient naturellement les plus nombreux. Presque toutes les maisons importantes de la Pologne étaient présentes, ainsi que la majeure partie des industriels et commerçants de la « Petite-Pologne » orientale. Les tapis d'Orient voisinaient avec les produits alimentaires dont la Pologne est productrice et exportatrice. Sociétés pétrolifères, machines agricoles, métallurgie tenaient une large place. C'est à la grande industrie de la Haute-Silésie polonaise qu'est dû le surcroît de tonnage sur l'an dernier. Par la présentation de ses principaux produits, elle a démontré aux visiteurs la variété et la puissance de sa production et surtout son attachement à la Pologne.

LA REPRÉSENTATION ÉTRANGÈRE.

Nous avons vu que la France tenait la première place. Ce ne fut pas seulement pour témoigner sa sympathie à la Pologne, mais aussi pour nouer des relations commerciales plus étroites. Avant d'entrer dans de plus larges considérations sur notre participation, examinons ce que fut la participation des nations autres que la France.

Avec 42 exposants, l'Autriche tenait le deuxième rang, puis venaient l'Allemagne, la Tchéco-Slovaquie, l'Angleterre et la Roumanie dont le nombre des participants oscillait entre 15 et 3, sauf pour la Roumanie.

Il importe de souligner que le nombre des maisons allemandes qui était de 3 en 1922 a passé à 15 en 1923. Serait-ce un nouvel indice de l'expansion économique allemande ? Il est bien difficile de le dire ; constatons seulement que l'industrie allemande, malgré la crise actuelle, ne perd pas pied, si nous pouvons employer cette expression. C'est un avertissement pour la Pologne et la France en particulier. A nous de poursuivre notre action, au commerce français de se montrer hardi, tout en prenant les précautions indispensables.

Nous signalerons également la participation de la Ville libre de Dantzig. Le nombre de ses exposants était de 22 (16 en 1922) :

LA FRANCE.

La participation française marque une progression constante d'année en année.

En 1921, trois maisons seulement participaient à la première Foire, en 1922, nous en comptons 45.

Cette année, nous avons réussi à doubler le chiffre de l'an dernier en groupant 88 adhésions.

Les exposants français n'ont pas été disséminés dans leur groupe respectif, ils ont formé un bloc et se sont groupés dans un vaste pavillon réservé à la « Section Française ».

La Section Française fut inaugurée par M. Kucharski, ministre

des Finances, ancien directeur de la Foire, accompagné de M. Turski, président du Comité exécutif des Foires Orientales, M. Neuman, maire de la Ville et de nombreuses personnalités. Ils furent reçus par M. Szarski, sénateur, président de la Chambre de commerce polono-française à Lwow, qui leur souhaite la bienvenue, MM. Vautier, consul de France, Bouroz, président du Comité local d'organisation de la Section française, conseiller du Commerce extérieur, Merlot, directeur de la Chambre de commerce franco-polonaise de Paris, Noëllet, délégué du Comité d'organisation qui fit les honneurs de la Section, et des différentes personnalités françaises présentes à Lwow.

Au cours de la Foire, parmi les nombreuses visites officielles, nous eûmes l'honneur de recevoir M. Witos, président du Conseil des ministres. Il fut vivement intéressé par la collection de nos échantillons et son attention fut plus particulièrement retenue par les produits algériens dont la Pologne peut être une importante consommatrice. Avant de nous quitter, il tint à nous faire part de son excellente impression et de sa grande sympathie pour notre pays.

L'organisation de la Section française a été assurée par un Comité spécial composé de la manière suivante :

Comité d'honneur :

MM.

Clémentel, sénateur, ancien ministre, président du Comité National des conseillers du Commerce extérieur de la France.

Noulens, sénateur, ancien ministre, président de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris.

Amic, président du Comité français des Expositions.

de Tarde, directeur de l'Office National du Commerce extérieur.

Comité d'organisation :

Président : M. G. Pascalis, ancien président de la Chambre de Commerce de Paris.

Vice-présidents : M. Sosnowski, délégué de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise.

M. Viallard, délégué du Comité français des Expositions.

M. Daniel Weil, délégué du Comité National des conseillers du Commerce extérieur.

Membres :

MM.

Henri Demaria ;
Desmarquest ;
Sidney Hébert ;
Maurice Idzkowski ;
Léon Korytko ;
Pierre Lacourbat ;
Ludovic Lapeyrère ;
Alfred Laurain.

MM.

Maurice Leprince ;
Colonel Mercier ;
Alexandre Merlot ;
Alexis Muzet ;
Dimitri Péress ;
Georges Richard ;
Jean Schenk ;
James Weill.

Directeur : M. Armand Megglé.

Secrétaire général du Comité Permanent des Foires à l'Étranger :
M. Mosnier.

Ce Comité a été plus particulièrement chargé en collaboration avec le Comité Permanent des Foires, du recrutement des exposants, des formalités de transport, douanes, assurances, etc.

Il a été secondé par un Comité local à Lwow qui a assuré l'installation de la Section française et a facilité dans la plus large mesure son succès. Le Comité local était composé comme suit :

Présidents d'honneur : M Vautier, consul de France, à Lwow.

M. Herse, président de la Chambre de Commerce polono-française de Varsovie.

Président : M. Bouroz, conseiller du Commerce extérieur, président de la Chambre de Commerce polono-française de Lwow, directeur de la Société française des Pétroles « Premier ».

Membres : Les Membres de la Chambre de Commerce polono-française, à Lwow.

Délégué à Varsovie : M. Paul Simon.

LES EXPOSANTS FRANÇAIS.

Alimentation.

Cointreau, père et fils, Angers (filiale de Lwow).

Gaudrap et Cie, vins de Bordeaux, 21, rue Borie, Bordeaux.

Potin et Cie, 103, boulevard de Sébastopol, Paris.

Les grands vins mousseux de Saumur, Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire).

Bicyclettes et accessoires pour cycles et automobiles.

Société des Cycles « La Française », marque Diamant, 9, rue Descombes, Paris.

Jacquemin, lunetterie, Morez-du-Jura (Jura).

Dimitri Péress, Compagnie Industrielle et Commerciale du Cycle et de l'Automobile, 41, rue Charles-Laffitte, Neuilly-sur-Seine (Seine).

Dimitri Péress, Société anonyme des Anciens Etablissements Bowden, 19, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

Caoutchouc.

R.-C. Bergougnan, Clermont-Ferrand.

Hutchinson, 124, avenue des Champs-Élysées, Paris.

Syndicats professionnels des caoutchouc, gutta-percha, et des fabricants de fils et câbles électriques, 18, rue Duphot, Paris.

Constructions mécaniques.

Compagnie de Fives-Lille, 7, rue Montalivet, Paris.

Sidney Hébert, machines à écrire « Lambert », 8, rue de Turbigo, Paris.

J. et A. Niclausse, 24, rue des Ardennes, Paris.

K. Sosnowski, Société de Laval, 15, rue de la Victoire, Paris.

Gouvernement général de l'Algérie.

Langlois, vins, Alger.

Lung frères, vins, Alger.

Société immobilière et agricole de l'Harrache, vins, Maison-Carrée.

Teissier-Ricard, pâtes alimentaires, Alger.

Vian et Cie, pâtes alimentaires, Alger.

Athias A., échantillons de poils de chèvres, cires, laines brutes et lavées, Rampe Chasseriau, Alger.

M. Calléja, crin végétal, 37, rue Mogador, Alger.

Mme Coulet, crin végétal, 19, boulevard Carnot, Alger.

E. Marco, alfa, 9, rue Bab-Azoun, Alger.

J. Sitges, alfa, 40, quai Nord, Alger.

H. Cochard, liège, 17, rue Michelet, Alger.

F. Kartout, huiles, 20, rue Maréchal-Soult, Alger.

Natali, huiles d'olive, Alger.

A. Ben Turqui et Cie, tabacs, Alger.

Chambre de Commerce d'Alger, brochures.

Syndicat Commercial d'Alger, brochures.

Syndicat d'initiative d'Alger, publications, brochures.

E. Plantier et ses fils, échantillons divers.

Société anonyme des Mines de fer de Rouina, 23, boulevard Carnot, Alger.

Instruments de précision.

Ed. Deraisme, fabricant de jumelles, 167, rue Saint-Maur, Paris.

Habillement et habitation.

Aline, robes, 106, rue de la Tour, Paris.

Lacourbat, Claret et Confavreux, apprêt, teinture et lustrage de pelleteries, 6, rue Pascal, Villeurbanne (Rhône).

Gant Perrin, 6, rue Irvoy, Grenoble.

M. Follot, manufacture de papiers peints spéciaux, unis et veloutés, 43, boulevard Diderot, Paris.

Librairie.

Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, Paris.

Aillaud, 96, boulevard Montparnasse, Paris.

Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

Les Beaux-Arts, 57, rue La Boétie, Paris.

Belin frères, 8, rue Férou, Paris.

Armand Colin, 103, boulevard Saint-Michel, Paris.

Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Dunod, 47, quai des Grands-Augustins, Paris.

Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Larousse, 13, rue du Montparnasse, Paris.

Charles Lavauzelle et Cie, 124, boulevard Saint-Germain, Paris.
Librairie Centrale des Beaux-Arts, 2, rue de l'Échelle, Paris.
Librairie Gédalge, 75, rue des Saints-Pères, Paris.
Librairie Schwartz, 58, chaussée d'Antin, Paris.
Charles Moreau, 8, rue de Prague, Paris.
Fernand Nathan, 16, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.
« Nouvelle Revue française », 3, rue de Grenelle, Paris.
Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris.
Marcel Rivière, 31, rue Jacob, Paris.
Société de propagation des Livres d'Art, 117, boulevard Saint-Germain, Paris.
Stock, 7, rue du Vieux-Colombier, Paris.
Jules Taillandier, 75, rue Dareau, Paris.
Vuibert, 63, boulevard Saint-Germain, Paris.

Parfumerie et industries annexes.

Bourjois, 60, rue d'Hauteville, Paris.
D'Orsay, château des Bouvets, Puteaux (Seine).
Ezavin, 21, rue des Chartres, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Gellé frères, 6, avenue de l'Opéra, Paris.
Korytko et Cie, 45, rue de Trévise, Paris.
L.-T. Piver 10, boulevard de Strasbourg, Paris.
Vachon-Bavoux, 3, place Antonin-Poncet, Lyon.
Bethmont, houpes, 15, rue Levert, Paris.
L'Oréal, teintures pour cheveux, 7 bis, rue du Louvre, Paris.

Produits pharmaceutiques.

Laboratoires Fraise père et fils, 6, rue Jasmin, Paris.
Fédération Nationale agricole, commerciale, financière et industrielle, 115, rue Réaumur, Paris.

Tissus.

Hartmann et fils, Munster (Haut-Rhin).
Heinrich et Cie, soieries et nouveautés, 17, rue du Griffon, Lyon.
Manufacture de Buhl, Buhl (Haut-Rhin).

Tourisme.

Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 15, rue du 4-Septembre, Paris.
Compagnie des Chemins de fer de l'Est, 13, rue d'Alsace, Paris.
Compagnie des Chemins de fer du Midi, 54, boulevard Haussmann, Paris.
Compagnie des Chemins de fer du Nord, 18, rue de Dunkerque, Paris.
Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, 20, boulevard Diderot, Paris.
Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans, 1, place Valhubert, Paris.
Office National du Tourisme, 17, rue de Surène, Paris.

Divers.

Association France-Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris.
Chambre de Commerce franco-polonaise, 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris.

Comité National des Conseillers du Commerce extérieur, 24, avenue Victor-Emmanuel-III, Paris.

Comité Permanent des Foires à l'Etranger, 22, avenue Victor-Emmanuel-III, Paris.

Office National du Commerce extérieur, 22, avenue Victor-Emmanuel-III, Paris.

En dehors de la Section française, on comptait enfin les Etablissements Renault représentés par la Société « Omnium Automobile » et la Société des Propriétaires vinicoles de cognac, J.-G. Monnet et Cie.

(A suivre.)

RAOUL NOELLET,
Délégué du Comité d'organisation
de la Section Française
de la Foire de Lwow.

LA VIE INTELLECTUELLE

VERS LE RAPPROCHEMENT INTELLECTUEL ENTRE LA FRANCE ET LA POLOGNE.

Il faut que nous trouvions le moyen de « connaître de plus près la France », déclare M. *Waclaw Lednicki*, dans la préface du remarquable ouvrage qu'il vient d'écrire, sur « Alfred de Vigny et le pessimisme religieux » [*Alfred de Vigny, z historji pesymizmu religijnego*. Varsovie, Société polonaise d'éditions *Zjednoczenie*].

C'est animé de ce noble désir, que M. *Waclaw Lednicki* a entrepris son étude sur Alfred de Vigny. L'auteur de *Servitude et Grandeur militaires* est, selon lui, un des plus classiques des représentants du romantisme français. Il possédait le tempérament des romantiques uni à la volonté énergique et à la maîtrise des représentants du classicisme. C'est pourquoi, dans l'effort entrepris pour connaître à fond la pensée française, Alfred de Vigny apparaît en premier lieu, comme le meilleur représentant du génie intellectuel de son pays.

Parmi les poètes polonais, *Adam Mickiewicz* connaissait personnellement Alfred de Vigny. Il était peut-être le seul « Français du nord », car le feu sacré de sa grande âme, tel le *Znicz* des temples du paganisme lithuanien, était non moins ardent que la Salamandre,

dont parle Alfred de Vigny, dans son Journal intime. La puissance de caractère, la force de volonté et le sentiment de la mesure qui caractérisent les œuvres de *Mickiewicz* ne le cèdent en rien au *Cid* de Corneille, ni à « la religion de l'honneur » d'Alfred de Vigny.

C'est sous l'emblème puissant de l'auteur immortel de *Dziady*, que *M. Waclaw Lednicki* entreprend son étude sur Alfred de Vigny. Il s'acquitte de sa tâche avec un piétisme et une ferveur qui, à côté des précieuses remarques que nous y trouvons, auront le mérite incontestable de faire connaître en Pologne, sous un aspect complet, l'auteur du *Chatterton*.

Plusieurs de ses œuvres, notamment *Servitude et Grandeur militaires* ainsi que des poésies choisies avaient été traduites par Mlle *Sienkiewicz* et le poète *Miriam (Przesmycki)*. Il existait quelques articles sur lui publiés, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort célébré en 1913, mais le domaine abordé par *M. Lednicki* était complètement inculc dans la littérature polonaise.

Personne jusqu'ici ne s'était attaché à étudier le rôle qu'a joué dans son développement poétique l'élément religieux. Comme le romantisme d'Alfred de Vigny se ressent profondément de cette influence dont on retrouve les traces, positives ou négatives, dans presque tous ses écrits, c'est l'œuvre entière de l'auteur de *Destinées* que *M. Lednicki* passe en revue. Il le fait d'une façon magistrale, en donnant preuve d'une telle érudition et d'un sens critique si distingué que son livre constitue un apport précieux non seulement pour la littérature polonaise. Il exige d'être traduit en français, afin de prendre la place qu'il mérite parmi les ouvrages qui ont été jusqu'ici publiés dans la langue maternelle de l'immortel auteur de *Servitude et Grandeur militaires*.

Ce sont d'abord les influences qu'ont exercées sur Alfred de Vigny les courants religieux de la poésie romantique. *M. Lednicki* expose la situation des esprits à l'époque où vécut Alfred de Vigny. Il brosse un tableau très réussi de cette Europe fatiguée des bouleversements que lui avait fait traverser la Révolution et saluant avec enthousiasme l'avènement en France de la Restauration qui était l'annonce du retour à une existence normale, à ce foyer familial que célèbre Lamartine dans son *Histoire de la Restauration*. La réaction qui devait fatalement suivre les secousses formidables auxquelles la Société avait été soumise marchait de pair avec un développement puissant de la sensibilité religieuse. La restauration du catholicisme avait un terrain tout préparé. L'Olympe catholique rentra avec les émigrés en France, d'où il avait été évacué pendant la Révolution. Chateaubriand replaça sur la tête du catholicisme la couronne que lui avait enlevée la Révolution et, loin de protester, l'opinion publique accueillit ce geste avec un sentiment de profond soulagement.

Dans ses immortelles *Harmonies*, Lamartine est le meilleur exemple de l'accord profond qui régnait à cette époque entre les poètes et leurs lecteurs. Tous s'unissaient dans un chœur de louanges pour l'Éternel, pour l'Être Divin dont « la volonté, trop haute pour nos yeux, devait être faite sur la terre ainsi que dans les cieux ». Mais

tous n'étaient pas d'accord sur les qualités de ce Dieu qu'ils avaient retrouvé. Alfred de Vigny faisait partie de ceux qui ne suivaient pas Lamartine dans son envolée puissante de néo-chrétien.

Le Dieu d'Alfred de Vigny, dit *M. Lednicki*, est bien le Dieu par excellence de la tradition chrétienne ; mais cette tradition est limitée au Vieux Testament. Le Dieu d'Alfred de Vigny, c'est le Dieu des Hébreux, un judaïsme intransigeant, auquel la douceur et la charité évangéliques sont étrangères. Emprisonné dans la Bible, l'auteur des *Destinées* a placé son Dieu très haut dans les cieux, loin de l'humanité souffrante, à des hauteurs inaccessibles où, trônant dans l'immensité, Jéhovah lance des foudres sur ceux qui se sont rendus coupables d'infractions à sa Loi. D'une pareille conception, il n'y a qu'un pas à une tristesse profonde frisant un pessimisme nettement accentué.

Haydn, dit, dans son remarquable ouvrage sur *Shaftesbury*, le professeur *Ladislav Folkierski*, lorsqu'on l'accusait d'écrire des messes trop joyeuses, répondait qu'il lui était impossible d'être triste dès que sa pensée allait vers Dieu. Pour Alfred de Vigny, dit *M. Lednicki*, c'est le contraire. Il est envahi par une tristesse sans bornes lorsqu'il pense à Dieu.

Le pessimisme d'Alfred de Vigny avait, selon l'auteur, des racines profondes dans une suite d'insuccès et de déceptions dont fut marquée sa vie.

Ce fut d'abord sa carrière militaire qui ne lui procura pas les satisfactions qu'il en attendait, puis les services qu'il rendit aux Bourbons ne lui rapportèrent pas la récompense qu'il méritait. Son mariage ne fut pas heureux. Sa liaison avec Mme Dorval ne le fut pas davantage. Vinrent ensuite ses tentatives infructueuses d'entrer dans la carrière diplomatique. Enfin deux échecs à la députation achevèrent de le décourager. Ecœuré de tous ces insuccès, il se retire en Charente, dans son château du Maine-Giraud, où il médite sur les malchances de la vie et se laisse aller, dans sa « tour d'ivoire », au courant puissant de pessimisme qui s'était emparé de ses contemporains. Il avait le droit de prendre à son compte l'aphorisme connu de Léopardi « je ne me souviens pas d'avoir passé un seul jour de ma vie, sans avoir eu quelque chagrin ».

M. Lednicki consacre un chapitre spécial à l'éducation d'Alfred de Vigny qui, selon lui, eut une influence décisive sur l'emprise du pessimisme dont le poète fut victime. Dès son enfance, l'auteur des *Destinées* fut entraîné à s'intéresser à des problèmes de nature religieuse et philosophique. Dans ses Mémoires, il parle beaucoup de son père et de sa mère qui vivaient dans un monde abstrait, détachés des choses de la terre. Il était profondément attaché à ses parents et tout particulièrement à sa mère pour laquelle il avait un véritable culte. « Je cherche en vain, déclare-t-il, dans son *Journal*, quelque chose d'aussi beau que les caractères dont ma famille me fournit l'exemple et parmi lesquels je place ma mère au premier plan. » Aussi la vie familiale fut-elle pendant longtemps l'unique source des épanchements sentimentaux du poète. Il consacre à ces

souvenirs beaucoup de place dans son *Journal* ainsi que dans ses œuvres. L'influence exercée par son père, vieux soldat de la guerre de Sept ans, dont il retrace la figure dans *Servitude et Grandeur militaires*, s'exerçait parallèlement à celle de sa mère, mais cette dernière fut plus profonde grâce au caractère ferme et décidé ainsi qu'aux qualités vraiment supérieures de Mme de Vigny.

Dès son enfance, il apprit d'elle à se surveiller constamment, à étouffer en soi tous les élans irréfléchis, à forcer, au contraire, chaque pensée et chaque émotion de passer à travers le filtre d'une analyse consciencieuse du cœur et de la raison. La mère d'Alfred de Vigny s'était appliquée à l'armer contre toutes les tentations possibles, à le préparer aux luttes qu'il devait dans la suite avoir à soutenir. A côté d'une instruction religieuse soignée, elle lui donna une série d'indications morales qui lui rendirent, dans la suite, de précieux services.

Les lectures que fit, dans sa jeunesse, Alfred de Vigny contribuèrent également, dans une large mesure, à provoquer chez lui le désir de s'attacher à la solution de problèmes à base religieuse et philosophique.

La bibliothèque de ses parents, où il puissa librement, provenait en majeure partie d'un héritage de l'abbé de Baraudin et était faite pour aiguiller l'esprit du jeune poète dans un sens nettement déterminé. Le jansénisme y occupait une place prépondérante et toutes les lectures d'Alfred de Vigny orientaient sa pensée sur la voie tracée par les philosophes de Port-Royal. Il suffit de dire que les premiers livres qu'il eut à sa disposition furent la Bible et les *Souvenirs du Cardinal de Retz*.

Si ces derniers orientèrent nettement Alfred de Vigny vers le jansénisme, la lecture de la Bible fournit la base principale de toute son œuvre poétique. Ici encore, dit M. Lednicki, on peut voir l'influence de la mère du poète. Ce fut elle qui lui donna la Bible qui ne le quitta jamais de sa vie et qui fut sa lecture préférée.

M. Lednicki consacre le chapitre suivant qui est, peut-être, le plus intéressant de son ouvrage à l'étude des influences qu'eut la lecture de la Bible sur toute l'œuvre du poète. Cette influence fut énorme. Sur 32 poèmes que contiennent les quatre volumes des œuvres d'Alfred de Vigny, il y en a huit qui sont inspirés de la Bible, soit le quart de toute sa production poétique.

Dans un tableau synoptique soigneusement constitué, M. Lednicki établit la corrélation qui existe entre un des poèmes bibliques d'Alfred de Vigny et la lyre inspirée de Salomon. Il poursuit cette intéressante étude en citant des passages de la *Fille de Jephté*, du *Déluge* et de *Moïse*. On y retrouve cette conception judaïque de Jéhovah que nous avons signalée plus haut, cette protestation violente contre l'autorité d'un Dieu cruel et vindicatif. Cette conception amène à considérer l'homme choisi de Dieu pour un être étranger au reste des humains, un échappé du Ciel, entouré de l'admiration et de la jalousie à la fois de ses contemporains parmi lesquels il ne trouvera ni amour, ni amitié. « Que t'ai-je fait, Seigneur, que tu aies daigné

me choisir ? » demande avec angoisse Moïse. Le seul fait, d'avoir été l'élu de Dieu, tout en conférant la puissance et un pouvoir surnaturel, attire sur l'homme tous les malheurs.

« Sitôt que votre souffle a rempli le berger
Les hommes se sont dit : Il nous est étranger. »

Nous voudrions pouvoir analyser en détail cet intéressant chapitre, tant les idées qu'y développe *M. Lednicki* présentent sous un aspect complètement nouveau l'idéologie d'Alfred de Vigny, malheureusement, la place nous manque. Il nous faut encore jeter un coup d'œil, hélas forcément bref, sur les autres chapitres de ce remarquable ouvrage. Nous y trouvons les preuves de l'attitude négative adoptée par Alfred de Vigny envers le christianisme historique, attitude franchement inspirée du célèbre ouvrage sur Jésus-Christ du théologien allemand Strauss, auteur de la doctrine sur la personnalité légendaire du Christ.

Vient ensuite un chapitre d'une grande valeur sur les origines des *Destinées*, cette œuvre posthume du poète. *M. Lednicki* étudie l'influence de l'œuvre de Xavier de Maistre, dont la doctrine ultramontaine n'a fait que renforcer les tendances jansénistes d'Alfred de Vigny, tendances nées de la lecture des premiers livres qui à l'aurore de sa jeunesse lui étaient tombés sous la main. Il puise aussi fréquemment à cette source abondante, que sont les notes personnelles du poète publiées dans son *Journal* et nous présente un exposé magistral de tout l'ensemble de la conception philosophique de l'auteur des *Destinées*, conception qui apparaît, dans cet ouvrage, dans toute la force de son pessimisme allié à une sorte de fatalisme oriental.

Cet exposé mène en droite ligne l'auteur à une étude approfondie sur la séparation de la morale de la religion, étude qui fait l'objet du chapitre suivant. *M. Lednicki* a le défaut de beaucoup de jeunes écrivains polonais. Il se prépare trop consciencieusement à sa tâche. Il l'aborde, riche de tant de connaissances que celles-ci débordent souvent le sujet. Cela ne nuit nullement à l'exposé qui reste toujours, chez *M. Lednicki*, clair et logique. Nous regrettons seulement que tant de connaissances aient été confinées dans un ouvrage unique. Si nous ne prenons pour exemple que le chapitre traitant de « l'autonomie de la morale », chapitre extrêmement intéressant sous tous les points de vue, il suffirait à lui seul à constituer les matières d'un livre spécialement consacré à cette question et qui saurait capter toute l'attention du lecteur.

La justesse de cette remarque ne manquera pas d'être reconnue par notre public, lorsqu'il aura pris connaissance de la traduction du précieux ouvrage de *M. Lednicki*, traduction qui ne doit pas se faire longtemps attendre. Nous avons besoin en France de savoir ce que l'on dit à l'étranger de nos écrivains et de nos poètes. Si *M. Lednicki* a voulu ouvrir la voie à un rapprochement de plus en plus intime entre le monde intellectuel polonais et la France, il l'a fait d'une main de maître. Mais cet effort doit avoir un double effet. Il faut que non seulement il contribue à faire de plus en plus con-

naître la France en Pologne, il faut aussi que l'on sache en France, combien on s'intéresse à elle en Pologne. Lorsque le public de choix qui sera appelé à prendre connaissance du magnifique ouvrage de M. Lednicki aura pu apprécier, à sa juste valeur, l'apport considérable qui a été fait à l'analyse de l'œuvre de l'auteur, hélas parfois oublié chez nous, de *Servitude et Grandeur militaires*, il trouvera, nous n'en doutons pas, un plaisir tout particulier à constater que cet apport est l'œuvre d'un jeune savant polonais. On ne peut pas s'adonner, avec un telle ferveur, à l'étude d'un des grands poètes français, sans avoir pour sa patrie des sentiments qui sont plus que ceux d'un représentant d'une nation alliée. Ce sont les sentiments d'un vrai ami de la France et c'est à lui qu'avec l'expression de notre admiration, pour la quantité de temps et de travail consacrée à cette œuvre remarquable, va toute notre gratitude pour le plaisir que nous avons éprouvé en lisant son admirable étude sur Alfred de Vigny.

Paul KLECZKOWSKI.

LES ARTISTES POLONAIS A PARIS

L'exposition de M. S. Mondszajn chez Druet. — M. Buyko au XIV^e Salon de la Société Internationale des aquarellistes. — M^{me} Halicka et M. Marcoussis à l'exposition d'aquarelles, pastels et dessins, chez Bernheim jeune. — M. Makowski chez Chéron.

Déjà à ses débuts, M. *Simon Mondszajn* avait exposé avec succès en Pologne et plus tard à Chicago, Monachium, Berlin, Londres, etc. Sociétaire des Salons d'Automne et des Indépendants, il fut très vite remarqué par la critique et apprécié par ses glorieux aînés. Il a déjà pour lui une œuvre considérable. L'exposition actuelle vient consacrer définitivement la place éminente qu'il a su conquérir dans le monde artistique de Paris.

Né à Lublin (Pologne), S. Mondszajn trouve vite sa vocation et se rend à la célèbre Académie des Beaux-Arts à Cracovie, où il finit brillamment ses études. Les monuments magnifiques de cette vieille capitale et ses riches collections d'art polonais ne manquent pas d'exercer une profonde influence sur sa formation artistique. Son art ogival, sublime dans sa simplicité extatique, parle hautement à l'imagination solitaire et ardente de S. Mondszajn. Parmi les vieux maîtres polonais, citons ses préférés : Rodakowski, portraitiste insigne; Michalowski, peintre merveilleux des chevaux que Rosa Bonheur considérait comme son maître; Wit Stwosz et le génial S. Wyspianski.

A l'Académie, il a fréquenté la classe de M. J. Pankiewicz. Il faut avoir entendu les éloges émus de ses anciens élèves pour comprendre combien ils se sentent tous redevables à leur professeur,

et guide éminent. Lui-même, l'un des chefs de l'impressionnisme polonais, M. Pankiewicz leur apprend à admirer et aimer l'art français sans égard aux écoles et aux tendances. Chaleureusement il les aide et encourage dans leurs efforts personnels et originaux. Ainsi c'est à Cracovie que S. Mondszejn se familiarisa avec l'œuvre de Courbet, Renoir, Manet, Degas et tout particulièrement avec celle de Cézanne et Gauguin. Car de très bonne heure déjà il s'éloigna de la doctrine impressionniste. Il arrive à Paris en 1909. Il réussit à attirer l'attention de Dérain, ce visionnaire de la peinture moderne, et achève son éducation artistique en se guidant de ses conseils amicaux et en étudiant de près l'œuvre de Delacroix et de Géricault. Parmi les aînés, dont il estime particulièrement l'art, après Dérain, il faut mentionner Friesz, le penseur de la palette, et H. Matisse. Mais s'il suit avec le plus vif intérêt les manifestations artistiques de la dernière heure, il ne se laissera ni influencer par elles, ni détourner son évolution personnelle du chemin qu'il s'est tracé.

Dans sa première phase, l'œuvre de M. S. Mondszejn est dominée par le penchant mystique qui s'exprime en symboles très personnels maintenus en coloris sombre et puissant (*Moine, Victoire, Guitariste*, etc.) (1). La majorité des toiles exposées chez Druet appartiennent à une phase nouvelle. Ici S. Mondszejn se rapproche franchement de la nature. Il ne répétera pas l'erreur des véristes qui croyaient pouvoir en donner une réplique exacte. Mais la nature sera son guide et son inspiration. Dans une œuvre il se préoccupe avant tout d'obtenir l'équilibre harmonieux entre ses éléments plastiques. Il en méditera longtemps chaque détail qu'il ne réalisera qu'après une étude mûrie. Il ne laisse rien au hasard. Il n'aime pas non plus la peinture à plat.

S. Mondszejn attache au contraire la plus haute importance au problème des volumes. Toute chose, arbre, fleur, fruit, corps humain ou nuage, prend chez lui son volume précis fait d'une substance moelleuse, rude ou étoffée selon les cas sans qu'il en résulte le moins du monde cette rigidité rocailleuse chère à certains post-cubistes.

La composition aussi joue un rôle primordial. Comme les grands maîtres d'autrefois S. Mondszejn affectionne dans la composition la figure de triangle avec toute la variété de ses espèces. Ayant ainsi établi les lignes directrices idéales de son œuvre, il remplit sa nervure musclée avec une pâte colorée somptueuse et solide. D'avance il abandonne le vain rêve des impressionnistes qui s'acharnaient à fixer les nuances variables et fugaces des jeux de la lumière. Son coloris à lui n'en garde que des tonalités expressives essentielles.

Une série admirable de vues de Provence consacre S. Mondszejn comme paysagiste insigne. Parties sans retour les visions sombres et tragiques de sa première phase, héritage des années angoissantes passées par l'artiste dans les tranchées de France en sa qualité d'en-

(1) Comparez un admirable article sur S. Mondszejn, qui a paru dans le n° 9, de *L'Amour de l'Art* sous la signature de V. George.

gagé volontaire. L'amour élémentaire de la vie a repris le dessus. Toute une gamme éblouissante et intense de la chaude lumière du Midi chante dans ses paysages. Solidement charpentés, dessinés avec un crayon ferme et souple, ils frappent par la force de vie et d'apaisement viril qui s'en irradient. C'est net, joyeux, pétillant comme du bon vin de France.

Les mêmes qualités de probité et de pénétration artistique, nous les retrouvons dans les portraits de S. Mondszejn. Il ne dédaigne nullement la ressemblance physique de ses personnages, pourvu qu'elle soit typique et exprimée par un ensemble des traits plastiques et non pas par quelques détails extérieurs secondaires. Nous avons admiré son *Aïda* épanouie dans la plénitude généreuse de son charme féminin. L'artiste en a fait une symphonie en reflet de pourpre qui nous réserve un effet des plus captivants. Nous lui reprocherions cependant d'avoir choisi pour ses autres portraits une attitude de repos par trop uniforme dans son immobilité. On aimerait davantage de variété dans leurs poses et davantage de mouvement.

Pour nous résumer, l'exposition chez Druet donne la mesure du talent remarquable de S. Mondszejn et fait présager à notre compatriote un brillant et fécond avenir.

*
**

Les aquarelles de M. *Buyko* prouvent l'incessante et heureuse évolution de cet artiste si habile et doué. Ses compositions sont bien construites et présentent de véritables « morceaux » de coloris en or pâle et orange. Son choix de nuances dans la coloration de ses « fleurs » nous semble parfois un peu arbitraire, mais nous nous réjouissons sans réserve de la grâce tendre et naturelle de leurs pétales satinés qu'il a peints avec un tel amour. Très réussi également son portrait de M^{lle} Y. Daunt.

*
**

De quatre exposants polonais annoncés à l'exposition chez Bernheim jeune, seuls M^{me} Halicka et M. Marcoussis y ont pris part effectivement. L'éloge de M^{me} *Halicka* n'est pas à faire ici. Cette fois elle nous a présenté deux études : l'une représente des *Batteuses de blé bretonnes*, l'autre un groupe de Juifs à Kazimierz près Cracovie. La composition souple et savante répond on ne peut mieux au parfait naturel et à la vigueur d'expression de la vie saisie au vol.

Nous n'adhérons point à la doctrine cubiste de M. *Marcoussis*, mais nous estimons en lui un artiste sincère et éminemment doué. Après avoir décomposé son sujet en ses valeurs plastiques il le reconstitue en un ensemble d'un haut effet décoratif. Son coloris frais et original est infiniment plaisant.

*
**

Nous regrettons d'avoir manqué l'exposition que M. Makowski, peintre éminent, avait organisée avec quelques amis, Gromaire, Dubreuil, etc., chez Chéron, rue La Boétie.

E. WORONIECKI.

LE BANQUET DE L'ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE en l'honneur de M^{me} et M. WIELOWIEYSKI

Le mardi 30 octobre 1923, a eu lieu, sous la présidence de M. J. Noulens, sénateur, ambassadeur de France, le banquet, organisé par l'Association France-Pologne, en l'honneur de Mme et de M. Joseph Wielowieyski, conseiller de la Légation de Pologne à Paris, qui vient d'être appelé par son Gouvernement aux fonctions de ministre plénipotentiaire.

Parmi les personnes, qui assistaient à cette belle manifestation, nous avons noté :

Mme et le Général Archinard, ancien Membre du Conseil Supérieur de la Guerre, ancien chef de la Mission Militaire Franco-Polonaise ; M. Micislas Au, directeur de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznan ; M. l'Abbé Beaussart, premier aumônier du collège Stanislas ; M. Georges Bienaimé, publiciste ; Comtesse de Bryas ; M. Chmurski ; M. Dabrowski, inspecteur de la Main-d'Œuvre étrangère au Syndicat des Fabricants de sucre de France ; Commandant Denis, secrétaire général de la Compagnie Worms ; Général Desticker, chef d'Etat-Major du Comité Militaire Allié ; Mme et M. François Dolezal, conseiller commercial de la Légation de Pologne à Paris ; Mme Domanska ; Mlle Dombrowska ; Commandant Dowbor, attaché Militaire de Pologne à Paris ; M. Eugène Epstein, avocat ; M. Etienne Fournol, secrétaire général du Comité d'Action Parlementaire à l'Etranger ; M. Edouard Ganche, président de la Société Frédéric Chopin ; M. de Gielgud ; M. Goût, ministre plénipotentiaire, directeur du Service Français de la Société des Nations ; M. Guttman ; Mme et M. de Halpert, attaché à la Légation de Pologne, à Paris ; Mlle Harnichard ; Mme et M. J. Herbet, rédacteur en chef de la politique étrangère au *Temps* ; M. Hiéronimko, correspondant du *Robotnik* ; M. Hitier, membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut Agronomique ; M. Huet, administrateur-délégué de la Société des Forges et Aciéries de la Huta-Bankowa ; Capitaine de vaisseau Jerzykowicz ; Comte Ladislas Jeziarski, directeur de la Banque Russo-Asiatique ; Mlle et M. Kleczkowski ; M. Klobukowski, ministre plénipotentiaire ; M. W. Kossak, artiste peintre ; M. Laroche, directeur des Affaires Politiques au Ministère des Affaires Etrangères ; M. Georges Lasocki, consul de Pologne à Paris ; Général Le Rond, ancien président de la Commission Interalliée en Haute-Silésie ; Mme Lewinska ; Colonel Lojko-Redziejowski, chef de la Mission Militaire Polonaise d'Achats ; Mme et M. Armand Megglé, directeur du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France ; M. André

Ménabréa, secrétaire général de l'Association France-Pologne ; Mme et M. A. Merlot, directeur de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise, directeur de la Revue « La Pologne » ; M. Mikucki, vice-consul de Pologne à Paris ; Comtesse et Comte Morawski, ancien député à la Diète ; M. Jean Mrozowski, délégué de la Pologne à la Commission des Réparations ; M. Nawroczyński ; Général Niessel, ancien chef de la Mission Militaire Française en Pologne ; M. André Olivier, directeur de l'Agence Télégraphique « Balteuxin » ; Comte M. Orłowski, attaché à la Légation de Pologne ; Mme I. Paquin, présidente honoraire de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne ; Mme et M. Petit, secrétaire général de la Présidence de la République ; Baron Pichon ; Prince Dominique Radziwill ; M. l'Abbé Rivière, curé de Saint-Dominique ; M. Sadowski ; M. Schmitzck, secrétaire de la Légation de Pologne à Paris ; Mlle Skrochowska ; Mme et M. Slubicki ; M. Casimir Smogorzewski, correspondant de la *Gazeta Warszawska* ; M. Sokolowski, conseiller de la Légation de Pologne à Paris, pour les affaires d'Émigration ; M. Szembek, conseiller de la Légation de Pologne à Paris ; M. Szpotanski, directeur de l'Agence Polonaise de Presse ; M. l'Abbé Szymbor, recteur de la Mission Catholique Polonaise en France ; Baronne et Baron Gustave de Taube ; M. Thomassin ; M. Albert Tirmann, conseiller d'État, vice-président de l'Association France-Pologne et de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris ; M. Urbach-Rivière, publiciste ; Mme Wagner ; M. P.-G. West, sous-chef du Service Financier de la Section Française de la Société des Nations ; M. Casimir de Woznicki, secrétaire de la Légation de Pologne à Paris ; M. Edouard Woroniecki, etc., etc.

Un certain nombre de personnalités françaises et polonaises s'étaient excusées.

À la fin du banquet, M. J. Noulens rappela, dans une allocution très applaudie, les traits principaux de la carrière de M. J. Wielowieyski, à Paris : au moment de la crise tragique de 1917, il a su, avec ses amis du Comité National Polonais, se ranger, résolument et sans réticence, dans le camp de la France et de ses alliés. « Notre pays, dit-il, n'oublie pas ces hommes, qui sont venus à lui, au moment où la fortune était encore incertaine. Il leur en garde une reconnaissance profonde, dont la cérémonie d'aujourd'hui est un témoignage. »

Dans ce Comité National Polonais, — dont le président était M. Roman Dmowski, et qui comptait, dès l'origine, parmi ses membres, MM. Stanislas Kozicki, Ignace-Jean Paderewski, Erasme Piltz, Jean Rozwadowski, Marjan Seyda, le Comte Ladislas Sobanski, Constantin Skirmunt, le Comte Maurice Zamoyski, — M. Joseph Wielowieyski occupait les fonctions de secrétaire général.

Une des premières tâches du Comité fut de créer sur le territoire français une armée nationale polonaise, dont le caractère est défini par une lettre adressée, le 20 septembre 1917, à MM. Roman Dmowski et Erasme Piltz, et reconnaissant le Comité comme organisation officielle polonaise : « la France, que d'anciennes et touchantes tra-

ditions attachent si intimement à la cause de la reconstitution de la Pologne, jadis si brutalement morcelée, envisage avec une pleine confiance le succès de l'action que vous poursuivez. Elle estime que c'est seulement par une étroite entente entre les Alliés que la Pologne pourra réaliser ses nobles destinées. Elle est prête à vous accorder son entier concours et elle a estimé qu'elle ne pouvait donner à la Pologne une meilleure preuve de ses intentions qu'en s'attachant à créer sur le sol français, avec le concours de tous ses alliés, une armée polonaise autonome et combattant sous le drapeau national. Elle considère que cette armée sera le symbole manifeste de la renaissance de la vie nationale et que les Polonais, qui doivent momentanément subir l'épreuve de l'occupation ennemie, trouveront dans l'action de la France et de ses alliés, un nouveau motif de confiance dans la réalisation des futures destinées de la Patrie ».

Pour suivre les questions soulevées par le recrutement, la mise sur pied et l'entretien de l'armée nationale polonaise, le Gouvernement français créa une mission militaire franco-polonaise, dont le chef fut le général Archinard, ancien membre du Conseil Supérieur de la Guerre et dont le conseiller technique fut M. Albert Tirman, conseiller d'Etat; M. Joseph Wielowieyski était le délégué du Comité National Polonais auprès de la mission.

M. Noulens rappelle ensuite qu'après l'armistice, et lorsque l'armée polonaise eut rejoint le territoire national, M. Joseph Wielowieyski fit partie de la Délégation polonaise à la Conférence de la paix.

Enfin, il y a près de deux ans, son Gouvernement lui confiait le poste de conseiller de la Légation de Pologne à Paris, où il a continué à rendre les plus grands services à son pays et à la cause franco-polonaise.

Après avoir présenté l'hommage de sa respectueuse sympathie à Mme Wielowieyska, qui est « aux côtés de son mari, comme le symbole de l'union franco-polonaise », M. Noulens dit à M. Wielowieyski les regrets de ses amis, à l'occasion de son départ de Paris, leur gratitude pour son dévouement constant à l'alliance de la France et de la Pologne, et leur espoir de le revoir souvent à Paris, et dans des séjours prolongés.

Le Général Archinard, dont le discours fut salué par de chaleureux applaudissements, exprima ensuite le souvenir excellent qu'il a conservé de sa collaboration avec M. Wielowieyski à la mission militaire franco-polonaise; il dit la grandeur de l'effort accompli par la Pologne et l'importance des résultats déjà obtenus par elle : M. Wielowieyski est au premier rang de ceux qui ont contribué à restituer la Pologne, dans son indépendance, dans son unité et dans sa prospérité ; respectueux d'une vieille tradition et d'une ancienne communauté de souvenirs, soucieux également des véritables intérêts de son pays, il n'a jamais séparé la cause de la Pologne de celle de la France.

Dans sa réponse émue et spirituelle, d'une parfaite tenue littéraire et d'une impeccable diction, dignes d'un grand orateur fran-

çais, M. Joseph Wielowieyski remercia M. J. Noulens et le Général Archinard de leurs allocutions si cordiales, auxquelles Mme Wielowieyska et lui-même ont été sensibles; en quelques paroles admirablement choisies, il évoque ensuite les noms de tous ceux avec qui il a été heureux de collaborer à l'œuvre commune, à l'alliance franco-polonaise, inséparable de la grandeur et de l'indépendance de la Pologne.

REVUE DE LA PRESSE FRANÇAISE

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL.

Le récent remaniement ministériel en Pologne, qui s'est traduit par l'entrée au gouvernement de MM. Roman Dmowski et Korfanty, a eu en France une « bonne presse ».

L'*Information* (1-11) publie un excellent article signé P. V. où nous lisons :

Quatre ans de retraite imposée par les circonstances ont fait autour du nom de M. Dmowski un silence assez mystérieux qu'il importe aujourd'hui de rompre en rappelant les titres impérissables qui ont valu au nouveau ministre polonais des Affaires Etrangères la réputation d'un homme d'Etat de grande envergure.

Le retour de M. Dmowski dans la vie publique aura certainement pour effet d'affermir la ligne de la politique extérieure polonaise qui, tout en s'inspirant des idées fondamentales de cet homme d'Etat, tend à assurer la sécurité de la Pologne en face des visées orientales de l'Allemagne. La politique de M. Dmowski signifie ainsi la fidélité à l'alliance franco-polonaise dont il fut, depuis 1917, le principal artisan et qu'il considère comme le pivot de l'équilibre européen.

Dans l'*Eclair* (30-10) nous lisons les mêmes appréciations :

Le remaniement du cabinet polonais loin d'ébranler les bases de la majorité actuelle ne fait que les élargir et les rendre plus solides. Le trait le plus caractéristique de cette opération politique c'est que M. Seyda, ministre des Affaires Etrangères, a consenti à céder la place à M. Dmowski et à collaborer avec ce dernier en qualité de sous-secrétaire d'Etat. C'est une preuve éclatante de l'esprit de concorde qui a présidé à la répartition des charges et des devoirs.

« Le Renseigné » fait dans la *Libre Parole* (31-10) des remarques analogues et ajoute :

L'arrivée au pouvoir en Pologne de M. Korfanty serait, en toute circonstance, un événement du plus haut intérêt. Il prend une importance particulière au moment où l'Allemagne se disloque dans des convulsions anarchiques.

Dans la *Victoire* (30-10) M. Georges Bienaimé écrit :

Le Ministère Witos compte aujourd'hui dans son sein les meilleurs hommes politiques de la nation. Que la Pologne lui fasse confiance.

Le *Temps* (13-11) publie une longue correspondance de Varsovie de notre ami M. Henri de Montfort, dans laquelle il trace les portraits des nouveaux ministres polonais et termine :

Tels sont les hommes — dont aucun, jusqu'à présent, n'avait participé au gouvernement — qui viennent d'apporter à M. Witos l'appui de leur prestige personnel et de leurs capacités de premier ordre dans la lourde tâche qui tend à assainir la vie économique nationale. On a le droit d'attendre beaucoup d'eux. Et les anciens, qui croyaient aux présages, n'en auraient-ils pas vu avec raison un des plus heureux dans le fait qu'à l'action qui s'engage pour la sauvegarde du Trésor préside l'habile et énergique ministre qui se trouvait déjà à la tête du gouvernement quand les armées polonaises refoulaient les hordes bolchevistes aux heures tragiques d'août 1920 ?

M. Pierre de Quirielle espère dans le *Journal des Débats* (1-11) que M. Dmowski fera beaucoup pour un rapprochement polono-tchécoslovaque.

M. Edmond Laskine, dans la *République Française* (1-11) exprime lui aussi l'espoir que « M. Dmowski, dont les sympathies tchèques sont connues, contribuera à aplanir les difficultés encore pendantes » entre les deux pays.

L'Humanité (30-10) seule est fort mécontente de l'arrivée de M. Dmowski au pouvoir. Pourquoi ? Parce qu'il avait retardé pour plusieurs années l'extension du mouvement révolutionnaire vers l'Occident.

MEMENTO.

LE VOYAGE DE M. HENRY BÉRENGER EN POLOGNE. — Lire dans le *Petit Parisien* (16-10) et dans l'*Homme Libre* (25-10) les déclarations que M. Bérenger, sénateur et rapporteur du projet de loi relatif aux avances à la Pologne, a faites avant et après son voyage en Pologne.

LA QUESTION DE MEMEL. — On sait qu'elle a été renvoyée devant le Conseil de la S. D. N. Dans une lettre de Genève le *Journal des Débats* (18-10) précise la position juridique du problème.

« NUMERUS CLAUSUS ». — Sous ce titre un intéressant article de M. Albert Monniot dans la *Libre Parole* (18-10).

ADAM MICKIEWICZ ET LE ROMANTISME. — La *Lanterne* (4-11) rend compte d'un livre paru sous ce titre, en français, et dont l'auteur est M. Stanislas Szpotanski.

LA RÉFORME AGRAIRE EN POLOGNE. — Nous recommandons à nos lecteurs cet article clair et concis que M. Lucien Brasse-Brossard publie dans la *République Française* (27-10).

L'INDUSTRIE SUCRIÈRE EN POLOGNE (*L'Information* du 12-11).

CASIMIR SMOGORZEWSKI.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous sommes heureux de reproduire le texte d'une lettre, que nous ont remise, au moment de quitter la France, six élèves polonais de l'Ecole des Mines de Cracovie, venus pour accomplir un stage dans les exploitations houillères françaises.

Après deux mois et demi de séjour sur l'hospitalière terre française où, pour la première fois, l'occasion a été donnée aux élèves de l'Ecole des Mines polonaises de prendre contact directement avec l'industrie houillère française, je sens l'obligation, à la fois impérieuse et agréable d'adresser, au nom de mes cinq camarades et au mien, tous élèves de l'Ecole supérieure des mines de Cracovie, les remerciements les plus chaleureux à toutes les personnalités qui se sont employées à nous donner la possibilité d'effectuer le stage, si plein d'intérêt pour nous, que nous venons de terminer dans les exploitations houillères françaises.

Le Comité Central des Houillères de France, après nous avoir constitué des bourses de voyage et de séjour, auxquelles ont participé les exploitations minières et établissements industriels de Sosnowice, Dombrowa, Czeladz, Skarboferme, Huta-Bankowa, nous a entourés d'attentions toutes particulières et quasi paternelles durant tout notre séjour.

Nous ne sommes pas moins reconnaissants à la direction de chacune des Compagnies des Mines de Béthune, Courrières, Bruay, Lens, Aniche, Anzin et Blanzky qui nous ont permis de nous familiariser avec leurs installations techniques et d'apprécier leur organisation si rationnelle du travail. Nous ajouterons enfin que la courtoisie dont MM. les ingénieurs en chef ont fait preuve à notre égard nous laisse le meilleur souvenir.

Afin que se trouvent resserrés encore les liens déjà si forts qui unissent nos deux nations et dans un sentiment de réciprocité les élèves polonais ont le désir de rendre accessible à leurs camarades français la visite de centres miniers et industriels polonais; une excursion en Pologne serait organisée, à cet effet, au cours de l'été prochain, par le « Cercle de l'Académie des Mines de Cracovie ».

Les élèves de l'Ecole polonaise des Mines, au moment de quitter leur nation sœur, la France, l'assurent qu'ils garderont profondément gravé en leur mémoire le souvenir de la sincère affection qu'elle leur a témoignée.

Nous tenons enfin à louer les efforts réalisés en France, au cours des quatre dernières années, pour surmonter, par un travail acharné, les ravages causés à l'industrie française par la grande guerre; nous y voyons les preuves d'une énergie et d'une persévérance toutes particulières qui sont pour nous des exemples frappants.

*
**

Le 28 octobre 1923, M. Jean Derezinski, consul de Pologne à Strasbourg, a fait, sous les auspices de la « Renaissance Alsacienne », une conférence intéressante et documentée sur la Pologne; un nombreux public a écouté l'orateur avec une vive attention et l'a applaudi longuement.

*
**

La plupart des Polonais venus en France ont séjourné en Bretagne et ils aiment cette contrée poétique et pittoresque. Sienkiewicz vint y écrire plusieurs romans. M. Edouard Ganche, un des meilleurs écrivains bretons, décrit ainsi son pays : « Avec son granit, avec ses rocs acérés, la Bretagne défie les assauts effroyables de l'Océan. Sans fin, sous le soleil ou l'embrun, les flots écument et tourbillonnent furieusement sur les récifs des côtes d'Armorique. Ses gars et ses filles, de la mer ou des terres, du pays de Rennes, du pays Nantais, du pays de Léon, de la Cornouaille, les Trégorrois ou les Vannetais, sont tous pareils, des Celtes combatifs, tenaces, idéalistes et sensibles. Son sol est fécond ou aride. Après les moissons, les pommiers, les forêts, viennent les vastes landes parsemées d'ajoncs, de bruyères et de genêts aux fleurs d'or, les dolmens et les menhirs des ancêtres, les églises aux pierres magnifiquement sculptées. Elle montre encore ses costumes, des pardons, des binious, des bardes et des chansons, mais ses légendes et ses coutumes s'éteignent. »

Les artistes bretons, heureusement, perpétuent les beautés du passé. Les musiciens contemporains, nés sur la terre celtique, forment un groupe important dans l'art musical français. Aussi, M^{me} Marthe Bouvaist, l'éminente pianiste, professeur au Conservatoire National de Musique de Lyon, a-t-elle voulu honorer par un concert les compositeurs bretons et la musique d'inspiration bretonne. Ce récital aura lieu le 23 novembre à 20 h. 30, au Palais du Conservatoire de Lyon.

M^{me} Marthe Bouvaist jouera les *Paysages Maritimes*, *Paysage Champêtre* de Jean Cras, *Sillage* de Louis Aubert, les *Carillons dans la baie* de Louis Vuillemin, et de nombreuses œuvres de Paul Le Flem, Rhené-Baton, Guy Ropartz et Vuillemin.

Rappelons que M^{me} Marthe Bouvaist est la plus zélée propagandiste de la musique polonaise. L'année dernière, sous le patronage de l'Association France-Pologne et du Comité Franco-Polonais de Lyon, elle donna un récital Frédéric Chopin, qui fut précédé d'une conférence de M. Edouard Ganche, sur la Pologne. Nous espérons entendre bientôt cette brillante artiste dans un concert de musique polonaise moderne.

*
**

Le 3 novembre 1923, à la séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine, le docteur V. Bugiel a fait une intéressante communication sur *l'Oculistique dans les herbiers polonais des xvi^e et xvii^e siècles*.

*
**

Devant un très nombreux auditoire, M. Ladislas Folkierski, professeur à l'Université de Cracovie, a donné, au Mans, le 28 octobre 1923, sous les auspices de l'Union des Grandes Associations et de l'Association France-Pologne, une conférence très applaudie sur la Pologne :

cette réunion était présidée par M. Tondeur-Scheffler, consul général de France.

*
**

Nous apprenons que notre collaborateur, M. Paul Kleczkowski, vient d'être nommé correspondant en France de l'Agence Télégraphique Polonaise (Agence P. A. T.).

*
**

Le déjeuner mensuel de la Société de Géographie Commerciale, qui a eu lieu le 10 novembre 1923, a été présidé par le comte Maurice Zamoyski, ministre de Pologne, à Paris.

Après les discours de M. Jean Morel, président, sénateur, et de M. Henri Lorin, secrétaire général, correspondant de l'Institut, député de la Gironde, le ministre de Pologne a prononcé une allocution très applaudie : il a rappelé le grand rôle de la Société de Géographie Commerciale, à la fois aux points de vue scientifique et économique; il a indiqué également que les liens d'amitié, unissant la France et la Pologne depuis de longues générations, devaient être complétés et renforcés par de multiples liens économiques et il fait connaître dans quel sens les milieux intéressés devaient diriger leurs efforts : la Société de Géographie Commerciale, a-t-il conclu, est au premier rang des organisations capables d'aider efficacement à la réalisation de cette tâche.

Le Directeur-Gérant : A. MERLOT.

PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 7^e, RUE DE RENNES.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY — PARIS (9^e) — Tél. : Louvre 11-86

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. J. NOULENS, Sénateur, Ambassadeur de France, Président de la Banque Franco-Polonaise.

Vice-Présidents : MM. ANDRÉ BÉNAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; Prince PONIATOWSKI ; A. DE SAINT-SAÛVEUR, délégué de MM. SCHNEIDER et C^{ie} ; ALBERT TIRMAN, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Bureau : MM. FRANÇOIS DOLEZAL, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne ; LÉON KORYTKO, ancien élève diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, négociant ; Madame I. PAQUIN, présidente honoraire de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne ; M. STANISLAS SILBERSTEIN, Industriel.

Membres : MM. CAMILLE CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne et à l'Ecole des Hautes-Etudes Commerciales, Directeur de l'Institut de Chimie appliquée ; Commandant R.-J. DENIS, Secrétaire général de la Maison Worms et C^{ie} ; LÉON DOUARCHE, délégué de l'Office National du Commerce extérieur de la France ; DUPEYRAT, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Association Nationale d'Expansion Economique ; JEAN DYBOWSKI, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National Agronomique ; BOGUSLAW HERSE, Président de la Chambre de Commerce Polono-Française de Varsovie ; ALFRED HIRSCH, Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture ; HUET, Administrateur délégué des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa ; GEORGES ŁASOCKI, Consul de Pologne à Paris ; Comte LÉON LUBIENSKI, Sénateur, Attaché Honoraire à la Légation de Pologne à Paris, Vice-Président de la Société Agricole de la région de Minsk ; ETIENNE MARKOWSKI ; ALBERT DE MONPLANET, Président du Groupement des industriels français en Pologne ; EUGÈNE MOTTE, Industriel ; STANISLAS PIESTRAK, Ingénieur ; EDOUARD QUELLENNEC, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Ingénieur Conseil de la Compagnie du Canal de Suez, Administrateur, de la Société Franco-Italienne des Houillères de Dombrowa ; CASIMIR SOSNOWSKI, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France ; LADISLAS SRZEDNICKI, Ancien Président de la Société des Ingénieurs Polonais à Paris.

Directeur : M. ALEXANDRE MERLOT.

CORRESPONDANTS

En Pologne : CHAMBRE DE COMMERCE POLONO-FRANÇAISE à Varsovie,

En Algérie : M. ARSÈNE ROZÉE, Agent Consulaire de Pologne à Alger.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

5, RUE GODOT DE-MAUROY — PARIS (9^e) — Tél. : Louvre 11-86

MEMBRES DONATEURS

- BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS**, 3, rue d'Antin, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET ITALIENNE DES HOUILLÈRES DE DOMBROWA, 3, rue de l'Arbre-Sec, à Lyon.
Sté Gle DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 66, rue de la Victoire, Paris.
MM. WORMS et Cie, ARMATEURS, 43 et 45, boulevard Haussmann, Paris.

MEMBRES FONDATEURS

- BANK PRZEMYSŁOWCÓW W POZNANIU**, odział Douai (BANQUE DES INDUSTRIELS DE POZNAN, succursale de Douai), 32, rue Saint-Jacques, Douai (Nord).
BANK SWIĄZKU SPÓŁEK ZAROBKOWYCH (BANQUE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES de Poznań Pologne), Succursale de Paris, 82, rue Saint-Lazare, Paris.
BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE à VARSOVIE, succursale de Paris, 36, rue de Châteaudun, Paris.
BANQUE FRANCO-POLONAISE, 41, avenue de l'Opéra, Paris.
BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, 7, rue Chauchat, Paris.
BANQUE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE, 12, rue de Castiglione, Paris.
BANQUE DES PAYS DU NORD, 28 bis, avenue de l'Opéra, Paris.
SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES M. BERLIET, 239, Avenue Berthelot, Lyon.
COMITÉ CENTRAL DES HOUILLÈRES DE FRANCE, 35, rue Saint-Dominique, Paris.
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS, 42, rue du Louvre, Paris.
COMPAGNIE FRANCO-POLONAISE DES PÉTROLES, 55, rue d'Amsterdam, Paris.
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 14, rue Bergère, Paris.
COMPTOIR RHÉNAN-DANUBIEN, 1, rue du Faisan à Strasbourg.
CRÉDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Italiens, Paris.
M. Arthur GADZINSKI, négociant en plumes brutes, 9, rue Mazagran, Paris.
MM St. GRABIANOWSKI et Cie, Ingénieurs-Conseil, Ul. Poczтова 16, à Katowice (Pologne).
COMTE LADISLAS JEZIEWSKI, Banquier, 9, rue Boudreau, Paris.
LIBRAIRIE HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
M. Boguslaw HERSE (Grands Magasins de Nouveautés), 150, Marszałkowska, à Varsovie (Pologne).
SOCIÉTÉ ANONYME DES FORGES ET ACIÉRIES DE HUTA-BANKOWA, 91, rue Saint-Lazare, Paris.
M. Michel KLEINADEL, Négociant, 46, rue Boursault, Paris.
M. Ladislas KONE, Directeur de la Banque russe du Commerce et de l'Industrie, 11 bis, rue Scribe, Paris.
M. Pierre LAGUIONIE, Directeur des Grands Magasins du *Printemps*, 64, boul. Haussmann, Paris.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE et d'ÉDITION LEVÉ, 71, rue de Rennes, Paris.
M. Ladis Lewkowicz, Maison L. Ladis, Imperméables « Sidal », 2, faubourg Poissonnière, Paris.
M. de MONPLANET, Président du Groupement des industriels français en Pologne, 5 bis, rue du Cirque, Paris.
M. MOTTI, Directeur de l'Imprimerie de Vaugirard, 152, rue de Vaugirard, Paris.
OMNIUM DES GAZ ET PÉTROLES, 89, boulevard Haussmann, Paris.
MADAME PAQUIN, Présidente d'honneur de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne, 78, rue de l'Université, Paris.
SOCIÉTÉ DES PÉTROLES DE DABROWA, SIÈGE SOCIAL: 34, rue Faidherbe, Lille; SIÈGE ADMINISTRATIF: 9, rue Scribe, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES "PREMIER" (industrie, commerce et transport des huiles minérales, du pétrole et de leurs dérivés), 44, rue de Lisbonne, Paris.
Prince PONIATOWSKI, 41, rue Saint-Dominique, Paris.
Établissements POULENC FRÈRES, Produits Chimiques, 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.
MM. SCHNEIDER et Cie, Maîtres de Forges, 42, rue d'Anjou, Paris.
M. St. SILBERSTEIN, Industriel, 5, rue du Général-Lambert, Paris.
M. Joseph SLUBICKI, Brillants et perles fines, 10, rue Edouard-VII, Paris.
SOCIÉTÉ DES COMPTOIRS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION (Cimex) (ancien Comptoir Industriel et Commercial Franco-Polonais), 1, rue Godot-de-Mauroy, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS GONDRAND FRÈRES, 22, rue de la Douane, Paris.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES, 56, faubourg Saint-Honoré, Paris.

- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris.
- SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DE FABRICATION DE TUBES ET DES FORGES DE SOSNOWICE**, 24, boulevard des Capucines, Paris.
- M. Kasimir SOSNOWSKI**, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, 85, rue de la Victoire, Paris.
- COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS THOMSON-HOUSTON**, 173, boulevard Haussmann, Paris.
- TANNERIES DE FRANCE**, Fabriques de cuir, Strasbourg-Lingolsheim (Maison de Paris : 21, rue de la Fontaine-au-Roi).
- Maurice TILLIER**, Directeur Général de la Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.
- L'UNION EUROPÉENNE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE**, 16, Boulevard Malesherbes, Paris.

MEMBRES SOCIÉTAIRES

- MM. ADAMEK**, Vice-Consul de Pologne, 43, rue Théophile-Gautier, Paris.
le Directeur de l'Agence Générale de représentation en France et en Pologne pour l'exportation et l'importation, 152, boulevard du Montparnasse, Paris.
- ARTHUR BERTRAND ET C^{ie}**, Fabricants-éditeurs d'art, 46, rue de Rennes, Paris.
- Mieczyslaw AU**, Directeur de la Succursale de Paris de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives (Bank Związku Spólek Zarobkowych) de Poznań, Pologne, 82, rue Saint-Lazare, Paris.
- le Directeur de la BANQUE DE L'UNION DE VARSOVIE, Succursale de Paris, 4, rue Édouard-VII, Paris-9^e.
- le Directeur de la BANQUE NATIONALE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, 33, rue La Boétie, Paris.
- Charles BLUM** (Automobiles industriels Latil), Vice-Président de la Chambre Syndicale de la Motoculture, 8, quai Galliéni, Suresnes (Seine).
- Salézy BORNSTEIN**, Directeur de la Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie (Succursale de Paris), 36, rue de Châteaudun, Paris.
- DE BROUSSE**, Transports Internationaux, Agence Maritime, 34, boulevard Malesherbes, Paris.
- L. J. BUHR**, Commerce de bois en gros, 3, quai Müllenheim, Strasbourg.
- Camille CHABRIÉ**, Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'Institut de Chimie Appliquée, 83, rue Denfert-Rochereau, Paris.
- le Directeur des Établissements CHATELAIN (Urodonal, Jubol, Globéol, etc...), 2 et 2 bis, rue de Valenciennes, Paris.
- Pierre CHEVALIER**, Adjoint à l'Administrateur délégué de la Société Française de Matériel Agricole et Industriel à Vierzon (Cher).
- Léon CORBLET**, Armateur, 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- Th. L. CORBY**, Négociant (Fourrures), 17, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.
- Adolphe DESMYTTÈRE**, tonnellerie, bois, merrains, 136, rue de Douai, Lille.
- Maurice DETOURBE**, Fabricant de vernis, peintures et encres d'Imprimerie, 7, rue Saint-Séverin, Paris.
- François DOLEZAL**, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne, 12, rue de Marignan, Paris.
- DUBOS FRÈRES et C^{ie}**, Négociants en vins et spiritueux, 24, quai des Chartrons, à Bordeaux.
- DUNOD**, Editeur, 47 et 49, quai des Grands-Augustins, Paris.
- DUPEYRAT**, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Association Nationale d'Expansion Economique, 23, avenue de Messine, Paris.
- Jean DYBOWSKI**, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National Agronomique, 4, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
- L'administrateur-délégué de la filature de laine peignée **ENGEL**, Mulhouse (Haut-Rhin).
- Alexandre EPSTEIN**, Administrateur de la Banque de l'Union de Varsovie, 4, rue Édouard VII, Paris.
- Sigismond ERNST**, Industriel, 14, rue du Rocher, Paris.
- LOUIS ESTÈVE**, Industriel, 21, rue de Madrid, Paris.
- DE FALLOIS**, Docteur en Droit, Avocat à la Cour d Appel, 69, rue de Grenelle, Paris.
- Étienne FOUGÈRE**, Président de l'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de Lyon et de la région, 10, rue des Marronniers, Lyon.
- Maurice FRINGS et C^{ie}**, Manufacture Parisienne des Cotons L. V. et M. F. A., 131, rue Saint-Denis, Paris.
- Millo FRÖLICH**, Ingénieur Chimiste, Fabrique de Couleurs et Produits Chimiques, 35, boulevard de Plombières, à Marseille.

- M.M. Henri GANS, Banquier, 26, rue Laffitte, Paris.**
- André GIVELET, Maison de vins de Champagne de Saint-Marceaux et C^{ie}, 50-54, rue de Sillery, Reims.**
- Boleslas GODEK, Ingénieur, 31, avenue de Suffren, Paris.**
- Severin GOLDBERG, Comptoir Franco-Polonais, Bureau d'Études, 2, rue Edouard-VII, Paris.**
- A. GUILHOU, frère aîné, Négociant-Propriétaire (vins), 61, cours du Médoc, à Bordeaux.**
- Raoul HA, fils aîné, tanneur, Mer (Loir-et-Cher) (Dépôt à Paris : 10, rue Dieu).**
- K. HACIA, Directeur-Général de la "Bank Handlowy w Poznaniu Tow. Akc." (Banque de Commerce à Poznań), 8, Plac Wolności, Poznań.**
- Charles de HALPERT, Attaché à la Légation de Pologne, 7, rond-point des Champs-Élysées, Paris.**
- Alfred HIRSCH, Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, 122, avenue des Champs-Élysées, Paris.**
- le Directeur des ÉTABLISSEMENTS HUTCHINSON (Compagnie Nationale du Caoutchouc), 124, avenue des Champs-Élysées et 2, rue Balzac, Paris.**
- JAFY FRÈRES, Manufacturiers-Constructeurs, à Beaucourt, territoire de Belfort (Maison de Paris : 7, rue du Château-d'Eau).**
- le Capitaine de Vaisseau Ladislas JERZYKOWICZ, 5, rue Balzac, Paris.**
- Adrien JONAS, Industriel, 91, rue de Longchamp, Paris.**
- le Directeur de la Société Anonyme des Transports JONEMANN, 24, rue d'Enghien, Paris.**
- Roger KAEPPELIN, Industriel et Importateur (produits textiles), 8, rue Sadowa, Varsovie.**
- D. de KERSABIEC, Consul de Pologne, 7, Allées de Chartres, Bordeaux.**
- Alexandre KOCH, Négociant (textiles), 5, place Napoléon, Varsovie.**
- Léon KORYTKO, Commission, Exportation, Importation, 45, rue de Trévise, Paris.**
- Casimir KORZENIECKI, 9, rue Boudreau, Paris.**
- C. X. de KOSSECKI, Docteur en Droit, Avocat International, 66, rue Caumartin, Paris.**
- A. Z. KOWALSKI, Exportateur, 31 bis, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.**
- Pierre LACOURBAT, teinturier en pelleteries, 6, rue Pascal, Villeurbanne (Rhône).**
- L. LAMOTHE, Laines, Cuirs et Peaux, à Mazamet (Tarn).**
- Max LANDAU, importation et exportation d'œufs, 11, rue des Halles, Paris.**
- Georges LASOCKI, Consul de Pologne, 43, rue Théophile-Gautier, Paris.**
- T. LAZARSKI, Chimiste, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.**
- LECARON FILS (Parfumerie Gellé frères), 6, avenue de l'Opéra, Paris. (Représentant exclusif pour la Pologne : M. PAUL SIMON, 14, rue Foksal à Varsovie).**
- Docteur Maurice LEPRINCE, Produits Pharmaceutiques spécialisés, 62, rue de la Tour, Paris.**
- Comte LUBIENSKI, Membre de la Délégation Economique Polonaise au Congrès de la Paix, 12, rue de Marignan, Paris.**
- Marcel MICHELIN, Industriel (pneus d'automobile), à Clermont-Ferrand.**
- Lucien MIZGIER, Industriel, fabricant de soieries, 27, rue Royale, Lyon.**
- A. MONTAIS, Capitaine au long-cours, négociant, fournitures générales pour la marine, 12, place de la Bourse, Bordeaux.**
- Eugène MOTTE, Industriel-Manufacturier, 38, rue des Longues-Haies, Roubaix.**
- Alexis MUZET, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3, rue des Pyramides, Paris.**
- Comte Micislas ORLOWSKI, Attaché à la Légation de Pologne, 22, av. Emile-Deschanel, Paris**
- Comte Léopold d'ORSETTI, Docteur en Droit, 90, avenue de Wagram, Paris.**
- Stanislas PIESTRAK, Ingénieur, 156, boulevard Malesherbes, Paris.**
- le Directeur de la Parfumerie Ed. PINAUD, 18, place Vendôme, Paris.**
- Roman POZNANSKI, Avocat à la Cour d'Appel de Varsovie, 55, avenue Marceau, Paris.**
- Edouard QUELLENNEC, Ingénieur, Administrateur de la Société Française et Italienne des Houillères de Dombrowa, 11, rue de Bellechasse, Paris.**
- LOUIS RENAULT, Constructeur d'Automobiles, 8 et 10, avenue Emile-Zola, Billancourt.**
- Louis RØEDERER (L. Olry RØEDERER, petit-fils, successeur), vins de Champagne, 13, boulevard Lundy, Reims.**
- Arsène ROZÉE, Agent Consulaire de Pologne, 8, rue Empereur Vespasien, Alger.**
- Directeur de la Société des Moteurs S. A. M. C. I., Constructions mécaniques, 48, rue de Londres, Paris.**
- Edmond SAUVET, Courtier en marchandises, 15, rue du Bouloi, Paris.**
- SCHURER, LAUTH et C^{ie}, Impressions sur tissus, à Thann (Haut-Rhin)**

- M Eugène SCHUELLER, Directeur de la Société Françaises de Teintures inoffensives pour cheveux "l'Oréal" et Directeur Général de la Société industrielle de Celluloïd, 7 bis, rue du Louvre, Paris (Représentant pour la Pologne : M. Paul SIMON, 14, rue Foksal à Varsovie).
- le Directeur de la Maison J. H^o SECRESTAT AINÉ, liqueurs, sirops, caramel, 40 à 56, cours du Médoc, Bordeaux (Agence à Paris : 9, rue Richepance). (Représentant exclusif pour la Pologne : Paul SIMON, 14, Rue Foksal, Varsovie).
- Ladislav SEKUTOWICZ, Ingénieur E. C. F., Directeur des Services Techniques de l'Omnium Lyonnais, 20, rue d'Athènes, Paris.
- Paul SIMON, Exportateur-Importateur, représentant officiel de la Foire de Paris, 14, rue Foksal, Varsovie.
- le Président de la SOCIÉTÉ ANONYME DE L'INDUSTRIE TEXTILE, 76, rue de la Victoire, Paris.
- Lad'slav SRZEDNICKI, Ingénieur, 12, rue du Chalet, à Boulogne-sur-Seine.
- Alfred STEMPOWSKI, Consul de Pologne, 4, rue Edouard-Larue, Le Havre.
- le Président du SYNDICAT DES IMPORTATEURS DE BOIS DU NORD EN FRANCE, 6, rue Baudin, Paris.
- Pierre TAMBUTÉ, confections en gros, spécialités pour fillettes et babys 58 rue de la Glacière, Paris.
- Etienne TARIS, Ingénieur, 28, avenue Charles-Floquet, Paris.
- TEPLANSKI, Administrateur-délégué de la Compagnie française de l'Est Européen, 15 bis, rue de Marignan, Paris.
- Albert TIRMAN, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce, 22, rue de l'Yvette, Paris.
- Albert TROULLIER, Président de Chambre au Tribunal de Commerce de la Seine, 2, square Albani, Paris.
- Edmond TYBERGHEIN, Commissionnaire en marchandises, 42, rue Vignon Paris.
- Stanislas TYBOROWSKI, Ingénieur, Directeur du Département Technique de la Société des Etablissements Métallurgiques Rouzaud, 34, boulevard Gazzino, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
- Comte Etienne TYSZKIEWICZ, 6, avenue Constant-Coquelin, Paris.
- Colonel VACHOUX, 13, quai George V, Le Havre.
- Alfred WALLACH, Industriel (impressions sur tissus) à Mulhouse (Maison de Paris : 7, rue Rougemont).
- Mathieu WALLENBORN, importateur de produits agricoles de Pologne, 23, rue de Molsheim, Strasbourg.
- Docteur Cyprien de WEGLENSKI, 5, villa de la Tour, Paris.
- Alphonse WEIL ET FRÈRES, Négociants, 2 bis, avenue des Gobelins, Paris.
- Antoine Wise P. O. B., 178, Port-Saïd (Egypte).
- J. Constantin ZUKOWSKI, Administrateur-Directeur de la Société « Union de Producteurs pour l'Exportation et l'Importation », 76, rue Taitbout, Paris.
- Marc ZWIERZYNSKI (Usine d'effilochage ; bourres, tontisses et déchets de laine ; classage de draps neufs), 28, faubourg Saint-Honoré, Paris.

L'EST EUROPÉEN

Revue bi-mensuelle, illustrée, des questions politiques, économiques et historiques.

Traite tous les grands sujets de la politique orientale européenne.

Informe d'une façon strictement impartiale de tous les événements dans l'Est européen.

Consacre une attention toute spéciale aux questions économiques.

Donne des études historiques et ethnographiques approfondies.

Reproduit le texte de tous les documents officiels ayant trait à la politique orientale de la Pologne.

S'occupe plus spécialement des provinces orientales de la République polonaise.

Prix du numéro : 2 fr. 50

Agence pour la France : Librairie "Polonia", 3 bis, rue La Bruyère, PARIS (9^e)

Adresse de la Rédaction : 21, rue Nowy Swiat, VARSOVIE

ORGANISATIONS & INSTITUTIONS POLONAISES EN FRANCE

- Légation de Pologne*, 12, rue de Marignan, Paris, 8° (Tél. : Élysées 34-00 et 34-01).
- Consulat Général de Pologne*, 43, rue Théophile-Gautier, Paris, 16° (Tél. : Auteuil 27-97).
- Consulats de Pologne* : Alger (11, rue du Hamma) ; Bordeaux (7, allées de Chartres) ; Le Havre (4, rue Edouard-Larue) ; Lille (59, rue Royale) ; Lyon (14 bis, boul. de la Côte) ; Marseille (21, boul. Delanglade) ; Nice (27, boul. Dubouchage) ; Strasbourg (49, boul. Clémenceau).
- Mission Militaire Polonaise*, 12, rue de Marignan, Paris, 8°.
- Délégation Polonaise à la Conférence de la Paix*, 12, rue de Marignan, Paris, 8°.
- Délégation Polonaise à la Commission des Réparations*, Hôtel Astoria (Tél. 6-45) (inter.)
- Bureau des questions d'émigration*, 43, rue Théophile-Gautier, Paris 16° (Tél. Auteuil 27-97).
- Agence Polonaise de Presse*, 8, avenue Montaigne, Paris, 8° (Tél. : Élysées 19-86).
- Société de Patronage pour l'Emigration ouvrière polonaise en France* - Président: M. HIERONIMKO; Secrétaire Général : M. ÉTIENNE WLOSZCZEWSKI. — 8, avenue Montaigne (VIII°).
- Comité des Correspondants Polonais, à Paris*.-.- Président: M. Antoni POTOCKI; Secrétaire Général: M. CASIMIR SMOGORZEWSKI. — Secrétariat : 180, rue Blomet (XV°) ; Tél. Ségur 91-89.
- Ecole Polonaise (dite des Batignolles)*. — Dir.: M. A. BUDZYNSKI — 15, rue Lamandé, Paris, 17°.
- Comité pour l'admission des enfants polonais dans les écoles professionnelles de la Ville de Paris*. — Président : D^r DE WEGLENSKI. — 96 bis, rue de la Tour (Tél. : Passy 85-29).
- Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polonaise de Paris*, fondée en 1865. — 15, rue Lamandé, Paris, 17°.
- Association des Anciennes Elèves de l'Institut Polonais de l'Hôtel Lambert*. — Présidente : Mademoiselle MARIE OBALSKA. — 45, rue Pocard à Levallois-Perret (Seine).
- Mission Catholique Polonaise*. — Recteur : M. l'abbé SZYMBOR. — Eglise de l'Assomption, 263 bis, rue Saint-Honoré, Paris, 1^{er}.
- Bibliothèque Polonaise et Musée Adam Mickiewicz*. — Conservateur : M. LADISLAS MICKIEWICZ. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4°. — Bibliothécaire : M. STANISLAW PIOTR KOCZOROWSKI.
- Oeuvre de Saint-Casimir*. — Président : Prince PONIATOWSKI. — Supérieure : Sœur JAGALSKA. — 119, rue du Chevaleret, Paris, 13°.
- Société de Bienfaisance du nom de Claudia Potocka*. — Présidente : Baronne TAUBE. — 128, boulevard Haussmann, Paris, 9°.
- Bureau de Bienfaisance des Dames Polonaises*. — Présidente : Princesse CZARTORYSKA. — 2, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris, 4°.
- Société de l'Honneur et du Pain*. — Président : Comte LADISLAS ZAMOYSKI. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4°.
- Protection Polonaise*. — Présidente : Comtesse MAURICE ZAMOYSKA. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4° (Tél. : Gobelins 16-35).
- Le « Soko », Société de Gymnastique*. — 7, rue Corneille, Paris (VII°)
- Association des Ingénieurs Polonais à Paris*. — Président : M. B. GODEK, Ingénieur (Adresser la correspondance : 86, rue de la Fédération, Paris (XV°))
- Union des Polonaises de Paris*. — Présidente : M^{me} MARYA SZELIGA. Siège Social : 3 bis, rue Émile-Allez, Paris, 17°.
- L'Union des Anciens Combattants Polonais dans les Armées Alliées en France*. — Président : M. MICHEL KOSSOWSKI ; Secrétaire Général : M. CASIMIR SMOGORZEWSKI. — Secrétariat : 180, rue Blomet, Paris (XV°). Tél. : Ségur 91-89.
- Towarzystwo Studentów Polskich w Paryżu* (Association des Etudiants Polonais à Paris). — Président : STANISLAW PIOTR KOCZOROWSKI ; Trésorier : M^{lle} K. GNIEWINSKA. — 15, rue Lamandé, Paris, 17°.
- Association France-Pologne*. — Président : M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, 9° (Tél. : Louvre 11-86).
- Les Amis de la Pologne*. — Président : M. Louis MARIN. — 26, rue de Grammont, Paris, 2° (Tél. : Central 17-27).
- Chambre de Commerce Franco-Polonaise*. — Président : M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris, 9° (Tél. Louvre 11-86).

ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. ARISTIDE BRIAND, GEORGES CLEMENCEAU, IGNACE PADEREWski, RAYMOND POINCARRÉ, le Général WEYGAND, le Comte MAURICE ZAMOYSKI.

COMITÉ D'HONNEUR

MM. PAUL APPELL, de l'Institut, Recteur de l'Université de Paris; le Général ARCHINARD; AUSCHER, Vice-Président du Touring-Club; MAURICE BARRÈS de l'Académie Française; LOUIS BARTHOU, de l'Académie Française; Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique, Evêque d'Himéria; ANDRÉ BENAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas; Prince ROLAND BONAPARTE, de l'Institut; E.-A. BOURDELLE, Sculpteur; JULES CAMBON, Ambassadeur de France; le Général DE CASTELNAU; FERNAND CHAPSAL, Sénateur; CLÉMENTEL, ancien Ministre; le Président du Conseil Municipal de la Ville de Paris; CHARLES CHAUMET, ancien Ministre, Président de la Ligue Maritime Française; FERNAND DAVID, Sénateur, ancien Ministre, Président de l'Office National de Tourisme; ROMAN DMOWSKI; PAUL DOUMER, Ministre des Finances; FRANKLIN-BOUILLON, ancien Ministre; le Général GOURAUD; STANISLAS GRABSKI, ancien Ministre; le Général HALLER; A. KLOBUKOWSKI, Ministre de France; LUCIEN KLOTZ, ancien Ministre; PAUL LABBÉ, Secrétaire Général de l'Alliance Française; LAFERRE, ancien Ministre; GEORGES LEYGUES, ancien Président du Conseil; LOUIS LOUCHEUR, Ministre des Régions libérées; PIERRE DE MARGERIE, Ambassadeur de France; ALFRED MASCURAUD, Sénateur; LADISLAS MICKIEWICZ; PAUL PAINLEVÉ, ancien Président du Conseil; STANISLAS PATEK, Ministre de Pologne; ERAZM PILTZ, Ministre de Pologne; Prince ANDRÉ PONIATOWSKI; CHARLES RICHEL, de l'Institut; Professeur ROGER, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris ROSNY Aîné; ERNEST ROUME, ancien Gouverneur Général des Colonies; ANDRÉ TARDIEU, ancien Ministre; ALBERT THOMAS, ancien Ministre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. JOSEPH NOULENS, Ambassadeur de France.

Vice-Présidents : MM. MAURICE LEWANDOWSKI; LOUIS MARIN, Député ALBERT TIRMAN Conseiller d'État.

Secrétaire-Général : M. ANDRÉ MÉNABRÉA.

Trésorier : M. ALEXANDRE MERLOT, Directeur de *La Pologne*; directeur de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris.

Membres : MM. AU, Directeur de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznan; GEORGES BIENAIMÉ, Homme de Lettres; GEORGES BLONDEL, Professeur à l'École des Sciences Politiques et à l'École des Hautes-Études Commerciales; BORNSTEIN, Directeur de la Banque du Commerce et de l'Industrie de Varsovie; ÉMILE BOURGEOIS, Membre de l'Institut; PAUL CAZIN, Homme de Lettres; CAMILLE CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne; Comte CORNUDET, Député; Marquis DE DAMPIERRE; FRANÇOIS DOLEZAL, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne à Paris; JEAN DYBOWSKI, Professeur à l'Institut National Agronomique; ÉTIENNE FOURNOL, Secrétaire Général du Comité d'Action Parlementaire à l'Étranger; ÉDOUARD GANCHE, Président de la Société Frédéric Chopin; PAUL GAULTIER, Secrétaire Général de l'Union Française, Directeur de la *Revue Bleue* et de la *Revue Scientifique*; HENRI GRAPPIN, Professeur à l'École des Langues Orientales; KOZAKIEWICZ, Homme de Lettres, Secrétaire Général des Bureaux de France-Pologne; GEORGES LACOUR-GAYET, Membre de l'Institut; GEORGES LASOCKI, Consul de Pologne à Paris; MARIUS ARY LEBLOND, Hommes de Lettres; LOUIS LUMET, Inspecteur des Beaux-Arts; RENÉ MOULIN, Rédacteur en Chef de la Politique étrangère à la *Revue Hebdomadaire*; HENRI MOYSSET, Homme de Lettres; RENÉ PINON, Homme de Lettres; AUGUSTIN REY; SMOLSKI, Chef du Bureau des Traductions au Ministère des Affaires Étrangères; SOSNOWSKI, Ingénieur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France; FORTUNAT STROWSKI, Professeur à la Sorbonne; STANISLAS SZPOTANSKI, Directeur de l'Agence polonaise de Presse; Baron GUSTAVE TAUBE; P.-G. WEST, Chargé de Missions Financières; JOSEPH WIELOWIEYSKI, Conseiller de la Légation de Pologne; CASIMIR WOZNICKI, Secrétaire de Légation; ZYGMUNT ZALESKI, Homme de Lettres.

CORRESPONDANTS

MM. JOACHIM BARTOSZEWICZ, Sénateur; JEAN CZEKANOWSKI, Professeur à l'Université de Lwów; S. KOZICKI, Député; EUGÈNE ROMER, Professeur à la Faculté des Lettres de Lwów; Comte JEAN ZOLTOWSKI; Docteur GAUTHIER; ANTOINE GORSKI; GEORGES KURNATOWSKI, Secrétaire Général de l'Association Polono-Française de Varsovie; LUKASIEWICZ, Premier Secrétaire de la Légation de Pologne; JEAN ROZWADOWSKI; THADÉE DE ROMER, Secrétaire Général du Département Diplomatique au Ministère des Affaires Étrangères de Pologne; ZAHORSKI, Directeur du Contrôle Financier au Ministère des Affaires Étrangères de Pologne.

Banque de l'Union des Sociétés Coopératives

(Bank Związku Spółek Zarobkowych)

Société Anonyme fondée en 1886

Siège Social : POZNAŃ — POLOGNE

15, Place de la Liberté (Plac Wolności)

Capital Social : 600.000.000 Mp. — Réserves : 450.000.000 Mp

Succursale de Paris

Adresse Télégraphique :

Bezeteseb-Paris

Téléphone :

Gutenberg 77-03

82, rue Saint-Lazare — Paris (IX^e)

EFFECTUE toutes opérations de Banque

OUVRE comptes courants en francs français et en marks polonais

*Service special et conditions particulières pour
toutes affaires avec la Pologne.*

La Banque de l'Union des Sociétés Coopératives est l'institution bancaire centrale du groupe le plus important des Banques Coopératives (Banques Populaires) et Sociétés Coopératives établies en Pologne, dont le nombre dépasse 430.

SUCCESSALES

Agences à Poznań

Place de la Liberté
(Plac Wolności) 2-3

Aleje Marcinkowskie-
go 26

Jerzyce, ul. Dąbrow-
skiego 49

Św. Łazarz, ul. Glo-
gowska 100

Gwarna 19

en Pologne

BYDGOSZCZ, Plac Teatralny, 4

GRUDZIĄDZ, Kwidzińska 11-13

Cracovie, Główny Rynek 18

Katowice, Krakowska 7.

KIELCE, Kolejowa 54

LUBLIN, Krak. Przedmieście 45

Łódź, Piotrkowska 75

PIOTRKÓW, Plac Kościuszki

RADOM, Plac 3 Maja

Sosnowiec, ul. 3 Maja 20.

TORUŃ, Leglarska 26

Varsovie, Jasna 1

— Jasna 8

ZBĄSZYŃ, Kolejowa 44

Ville libre de Dantzig

Holzmarkt 18

Étranger :

New - YORK Agency,
67, Wall Street.

New-York (U. S. A.)

PARIS, 82, rue Saint-
Lazare.

PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES.